



**Les pommes de terre :
situation et tendances de la
production canadienne en
2005-2006**



Septembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu	4
Industrie canadienne	7
Contexte	7
Production	9
Transformation	9
Consommation	9
Programme canadien de certification des pommes de terre de semence	10
Production bio	10
Commerce	11
Pommes de terre de consommation	11
Pommes de terre de semence	12
Pommes de terre transformées	12
Industrie mondiale de la pomme de terre	13
Production mondiale	15
États-Unis	16
Europe	17
Asie	18
Afrique	20
Amérique latine et Caraïbes	20
Marchés mondiaux des produits congelés de la pomme de terre	20
États-Unis	21
Pays-Bas	21
Canada	21
Australie et Nouvelle-Zélande	22
Facteurs influant sur l'avenir de la pomme de terre	22
Enjeux concernant les marchés	22
Accès aux marchés	25
Emballage et étiquetage	27
Pénurie de moyens de transport	27
Tendances alimentaires	27
Débouchés et enjeux	28
Valeur nutritive	30
Initiatives en matière de recherche	31
Annexe	35
Méthodologie	35
Références et sites Web utiles	36
Personnes-ressources	37

Liste de tableaux

Tableau 1 – Recettes monétaires tirées de la production canadienne de pommes de terre entre 1996 et 2005	4
Tableau 2 – Production canadienne de pommes de terre par région entre 1996 et 2005	6
Tableau 3 – Production canadienne de pommes de terre et valeur entre 1996 et 2005	7
Tableau 4 – Consommation canadienne de pommes de terre entre 1995 et 2004	9
Tableau 5 – Balance commerciale canadienne pour les pommes de terre de consommation et de semence de 1995-1996 à 2004-2005.....	12
Tableau 6 – Balance commerciale canadienne pour les pommes de terre transformées de 1995-1996 à 2004-2005.....	13
Tableau 7 – Production mondiale de pommes de terre entre 1996 et 2005	16
Tableau 8 – Situation mondiale des produits de la pomme de terre congelés de 1995-1996 à 2004-2005	20
Tableau 9 – Valeur nutritive de la pomme de terre.....	30

Liste des figures

Figure 1 – Production canadienne de pommes de terre en 2005	4
---	---

APERÇU

En 2005, le Canada était le douzième producteur mondial de pommes de terre avec une production de 4,28 millions de tonnes métriques (TM). Évidemment, la pomme de terre est la culture légumière la plus importante du Canada; elle représente 33 % des recettes monétaires tirées de la culture des légumes, soit 792,5 millions de dollars (M\$) pour l'année civile 2005.

Tableau 1 – Recettes monétaires tirées de la production canadienne de pommes de terre entre 1996 et 2005

Province	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	% Δ
Valeur (en millions de \$ CAN)											
Terre-Neuve	1,6	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,4	2,1	2,0	1,9	-5%
Île-du-Prince-Édouard	137,5	128,8	173,3	192,2	154,5	123,9	189,9	185,3	151,3	161,7	7%
Nouvelle-Écosse	6,5	7,3	6,3	8,4	10,2	8,2	10,8	9,2	10,8	9,5	-12%
Nouveau-Brunswick	70,7	63,8	83,0	93,0	78,8	100,8	126,8	100,6	83,5	77,2	-8%
Québec	72,8	69,1	65,6	84,7	85,6	95,7	110,7	85,6	81,7	101,6	24%
Ontario	49,0	57,6	54,8	62,6	65,6	71,9	87,3	81,5	73,1	64,1	-12%
Manitoba	92,0	94,3	105,5	118,6	111,3	131,3	132,8	139,5	153,9	154,2	0%
Saskatchewan	17,7	18,3	33,6	29,1	26,0	40,3	51,4	58,1	53,2	23,4	-56%
Alberta	61,5	52,1	63,9	74,9	113,1	107,1	146,8	134,1	164,0	137,8	-16%
Colombie-Britannique	23,7	19,9	25,0	35,9	33,6	42,5	59,7	50,5	46,9	61,0	30%
Canada	533,1	512,6	612,2	700,7	679,9	722,9	917,6	846,4	820,3	792,5	-3%

% de changement observé entre 2004 et 2005

Statistique Canada (Table 002-0001)

La [Figure 1](#) montre que la production se concentre en grande partie à l'Île-du-Prince-Édouard (26 %), en Alberta (19 %), au Manitoba (17 %) et au Nouveau-Brunswick (15 %). Quarante-deux pourcent de la production canadienne est concentrée dans la région de l'Atlantique, 41 % dans l'Ouest et 17 % dans le Centre du pays. À 4,28 Mt, la production canadienne est inférieure de 18 % à la production de 2004 et supérieure de 11 % à la moyenne des cinq années antérieures. En passant du record de 30,47 t/ha, établi en 2004, à 27,85 t/ha, en 2005, le rendement a diminué de 9 % ([tableau 2](#)).

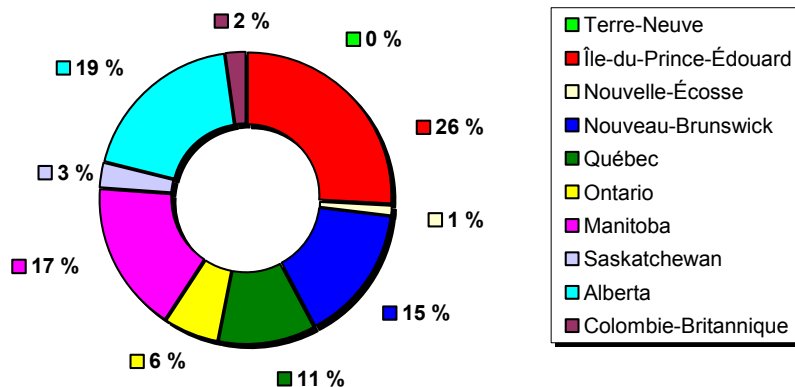


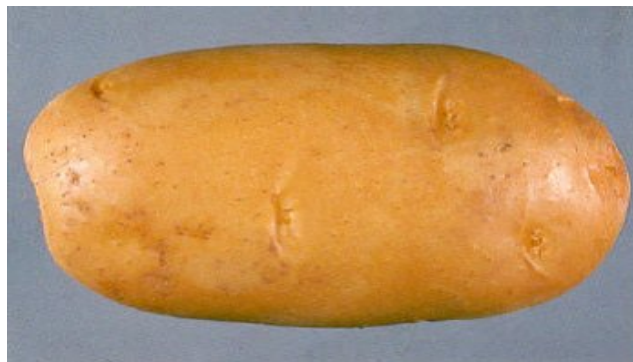
Figure 1 – Production canadienne de pommes de terre en 2005

En 2005, les producteurs canadiens ont planté 161 500 hectares en pommes de terre, soit 8 % de moins qu'en 2004 et 13 % de moins qu'en 2003, année où la superficie a établi un record historique de 185 200 ha. Ils ont récolté 95 % de la surface cultivée, soit 153 800 ha. Selon le Recensement de l'agriculture de 2001, le Canada compte 3 887 exploitations de pommes de terre, dont la taille moyenne est d'environ 44 ha.



Le Canada est un chef de file mondial de la production de pommes de terre de semence depuis plus de 85 ans. Environ 150 variétés de pommes de terre sont enregistrées au Canada pour la production de semences. Les variétés cultivées dans chacune des régions de production sont sélectionnées pour répondre aux besoins des marchés ciblés et s'adapter aux besoins locaux. Russet Burbank, Shepody, Ranger Russet, CalWhite et Umatilla Russet sont les principales variétés à frire; Superior, Atlantic, Kennebec et Snowden sont les principales variétés utilisées pour faire des croustilles; Superior, Russet Norkotah, Chieftain, Yukon Gold, Norland, Ranger Russet, Goldrush, Sangre et Umatilla Russet représentent les principales variétés de consommation. En 2005, 25 976 ha ont été inspectés dans le cadre du [Programme canadien de certification des pommes de terre de semence](#), soit 16 % de moins qu'en 2004, principalement en raison de la baisse de la production canadienne. En 2005, la surface cultivée des variétés Sangre et CalWhite a légèrement augmenté par rapport à 2004, tandis que celle des variétés Umatilla Russet, Russet NorKotah, Superior, Snowden et Norland a connu le plus fort taux de réduction. Pour plus de renseignements voir la rubrique « [Pommes de terre de semence canadiennes certifiées selon la variété et le nombre d'hectares](#) ».

Le Canada bénéficie de certains avantages pour ce qui est de la production de pommes de terre de semence, entre autres du phénomène de la vigueur nordique. Il a été scientifiquement prouvé que des pommes de terre de semence cultivées à des latitudes nordiques produisent à leur tour, lorsqu'elles sont plantées dans des régions plus méridionales, des pommes de terre de meilleure qualité et à meilleur rendement que celles obtenues à partir de semences cultivées plus au sud.



Variété [Shepody](#)



Tableau 2 – Production canadienne de pommes de terre par région entre 1996 et 2005

Province	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	% Δ
Superficie plantée (ha)											
Terre-Neuve	300	300	300	300	200	200	300	300	300	300	0%
Île-du-Prince-Édouard	44 500	45 300	45 300	45 700	44 100	43 300	44 100	42 900	42 900	38 600	-10%
Nouvelle-Écosse	1 900	1 900	2 000	2 100	2 100	2 100	2 200	2 100	2 200	2 100	-5%
Nouveau-Brunswick	21 900	22 700	23 100	22 700	22 300	23 600	23 500	23 900	23 700	22 900	-3%
Québec	18 700	19 000	18 600	17 900	18 600	18 900	19 800	20 200	19 300	18 100	-6%
Ontario	16 100	15 700	17 400	17 600	17 700	17 600	17 700	18 200	16 200	14 700	-9%
Manitoba	28 400	29 100	29 900	29 900	31 600	31 400	35 600	41 700	38 900	34 800	-11%
Saskatchewan	2 800	3 400	5 500	3 200	4 200	5 100	5 300	5 500	4 900	4 000	-18%
Alberta	12 700	12 500	13 400	17 400	21 400	23 600	25 100	26 700	23 500	22 700	-3%
Colombie-Britannique	3 600	3 600	3 400	3 300	3 400	3 500	3 600	3 700	3 600	3 300	-8%
Canada	150 900	153 500	158 900	160 100	165 600	169 300	177 200	185 200	175 500	161 500	-8%
Superficie récoltée (ha)											
Terre-Neuve	300	300	300	200	200	200	300	300	200	200	0%
Île-du-Prince-Édouard	44 100	45 300	44 500	44 500	43 700	43 300	43 500	42 700	42 700	37 800	-11%
Nouvelle-Écosse	1 900	1 900	1 900	1 900	2 100	2 100	2 200	2 100	2 100	2 000	-5%
Nouveau-Brunswick	21 400	22 700	22 900	22 300	22 300	23 200	23 500	23 700	23 500	22 500	-4%
Québec	18 300	18 700	18 300	17 600	18 100	18 600	19 400	19 800	18 700	17 600	-6%
Ontario	15 000	15 700	17 400	16 900	16 100	17 300	16 900	17 800	15 800	14 400	-9%
Manitoba	27 700	28 900	29 300	29 500	29 900	30 200	34 000	41 100	37 600	30 800	-18%
Saskatchewan	2 600	3 400	5 300	3 200	4 100	5 000	5 100	5 300	4 700	4 000	-15%
Alberta	12 500	12 300	13 000	17 100	19 300	23 200	22 600	24 700	23 100	21 200	-8%
Colombie-Britannique	3 500	2 800	3 200	3 300	3 400	3 500	3 500	3 600	3 400	3 300	-3%
Canada	147 300	152 000	156 100	156 500	159 200	166 600	171 000	181 100	171 800	153 800	-10%
Rendement moyen (TM/ha)											
Terre-Neuve	16,33	15,67	14,33	14,50	20,50	22,00	17,33	22,67	26,00	22,50	-13 %
Île-du-Prince-Édouard	29,15	29,72	29,71	29,15	30,27	19,28	31,39	29,70	30,82	29,17	-5 %
Nouvelle-Écosse	23,00	20,84	23,47	24,05	26,95	16,86	24,95	24,14	26,90	23,90	-11 %
Nouveau-Brunswick	30,33	29,09	29,76	27,97	28,53	28,06	29,11	28,55	31,91	29,09	-9 %
Québec	25,41	24,33	25,96	26,14	26,22	25,77	23,55	26,63	29,75	26,39	-11 %
Ontario	22,38	22,42	20,22	20,76	21,30	20,76	18,69	22,93	22,61	18,12	-20 %
Manitoba	27,48	25,81	26,38	25,25	28,07	26,22	24,66	27,45	27,49	23,50	-14 %
Saskatchewan	26,08	27,79	29,94	28,00	29,90	27,34	31,69	35,04	31,09	29,75	-4 %
Alberta	30,15	32,62	33,15	32,54	34,75	35,29	31,36	36,97	39,17	37,92	-3 %
Colombie-Britannique	27,06	25,50	27,22	29,30	28,79	31,20	32,69	32,72	32,12	30,64	-5 %
Canada	27,73	27,44	27,73	27,27	28,69	25,33	27,52	29,17	30,47	27,85	-9 %
Production totale (en milliers de TM)											
Terre-Neuve	5	5	4	3	4	4	5	7	5	5	-13%
Île-du-Prince-Édouard	1 286	1 346	1 322	1 297	1 323	835	1 365	1 268	1 316	1 103	-16%
Nouvelle-Écosse	44	40	45	46	57	35	55	51	57	48	-15%
Nouveau-Brunswick	649	660	682	624	636	651	684	677	750	655	-13%
Québec	465	455	475	460	475	479	457	527	556	465	-17%
Ontario	336	352	352	351	343	359	316	408	357	261	-27%
Manitoba	761	746	773	745	839	792	838	1 128	1 034	724	-30%
Saskatchewan	68	95	159	90	123	137	162	186	146	119	-19%
Alberta	377	401	431	556	671	819	709	913	905	804	-11%
Colombie-Britannique	95	71	87	97	98	109	114	118	109	101	-7%
Canada	4 085	4 171	4 329	4 268	4 568	4 221	4 705	5 283	5 235	4 283	-18%

% de changement observé entre 2004 et 2005

Statistique Canada (22-008-X1F)

Tableau 3 – Production canadienne de pommes de terre et valeur entre 1996 et 2005

Province	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	% Δ
Pommes de terre vendues, consommées, ensemencées ou utilisées pour l'alimentation du bétail (milliers de TM)											
Terre-Neuve	5	4	4	3	4	4	5	6	5		-24%
Île-du-Prince-Édouard	1 260	1 323	1 298	1 279	1 023	830	1 352	1 255	1 295		3%
Nouvelle-Écosse	40	37	41	43	54	33	52	48	54		12%
Nouveau-Brunswick	611	618	644	599	613	639	663	649	665		2%
Québec	444	434	459	448	453	471	441	503	509		1%
Ontario	310	328	326	337	322	341	299	363	304		-16%
Manitoba	666	670	698	681	825	779	829	996	1 001		1%
Saskatchewan	59	87	136	81	114	128	150	178	117		-34%
Alberta	347	361	392	523	659	800	695	899	889		-1%
Colombie-Britannique	83	66	79	90	93	104	109	112	98		-13%
Canada	3 823	3 929	4 078	4 084	4 158	4 130	4 595	5 010	4 937		-1%
Valeur (milliers \$CAN)											
Terre-Neuve	1 654	1 312	1 445	1 140	1 399	1 395	1 940	2 280	1 725		-24%
Île-du-Prince-Édouard	138 956	187 290	218 355	195 617	139 947	192 511	229 825	162 248	165 376		2%
Nouvelle-Écosse	7 602	6 310	7 141	8 986	11 775	7 085	11 656	9 785	10 804		10%
Nouveau-Brunswick	67 856	86 102	103 102	94 750	91 868	152 967	118 321	91 198	83 241		-9%
Québec	68 846	73 918	83 750	86 075	86 317	120 938	104 361	86 849	88 349		2%
Ontario	54 365	62 871	61 013	65 182	61 957	89 842	91 778	88 194	65 838		-25%
Manitoba	105 162	126 168	115 035	117 748	143 643	143 463	149 157	163 384	167 980		3%
Saskatchewan	18 618	28 353	38 242	29 431	38 460	52 195	58 899	60 255	33 245		-45%
Alberta	57 875	67 888	75 696	104 829	110 571	153 435	148 638	169 375	168 103		-1%
Colombie-Britannique	24 903	21 555	32 447	37 782	35 657	46 812	63 455	49 197	45 787		-7%
Canada	545 837	661 767	736 226	741 540	721 594	960 643	978 030	882 765	830 448		-6%
Prix moyen (\$CAN/TM)											
Terre-Neuve	367,56	305,12	370,51	438,46	368,16	348,75	395,92	361,90	359,38		-1%
Île-du-Prince-Édouard	110,32	141,56	168,19	152,97	136,85	231,83	170,05	129,31	127,71		-1%
Nouvelle-Écosse	190,05	171,93	172,49	209,95	219,27	213,40	223,30	203,43	200,82		-1%
Nouveau-Brunswick	111,09	139,26	160,00	158,18	149,84	239,46	178,41	140,48	125,12		-11%
Québec	155,23	170,24	182,46	192,13	190,71	256,71	236,43	172,80	173,44		0%
Ontario	175,48	191,80	187,21	193,48	192,53	263,47	307,05	242,76	216,57		-11%
Manitoba	158,00	188,23	164,90	172,80	174,20	184,12	179,99	164,06	167,81		2%
Saskatchewan	314,49	326,65	281,40	362,00	337,66	407,14	392,40	338,51	283,42		-16%
Alberta	166,74	188,00	192,91	200,36	167,71	191,70	213,78	188,34	189,11		0%
Colombie-Britannique	300,76	324,62	410,72	418,41	385,48	452,29	582,16	438,48	468,17		7%
Canada	142,78	168,44	180,54	181,56	173,55	232,61	212,84	176,21	168,20		-5%

Données 2005 non disponibles

% de changement observé entre 2003 et 2004

Statistique Canada (22-008-X1F)

INDUSTRIE CANADIENNE

Contexte

À la fin des années 1980, l'industrie canadienne de la pomme de terre a entamé une expansion spectaculaire, avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada - États-Unis, précurseur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). La production annuelle de pommes de terre a presque doublé, passant de 2,88 millions de TM en 1989 à 5,28 millions de TM en 2003, pendant que la surface récoltée augmentait de 58 %, passant de 114 500 à 181 100 ha. La production de pommes de



terre s'est déplacée vers l'ouest du pays. Dans les Prairies, l'expansion a été remarquable. Elle résulte directement du secteur des frites. Plusieurs autres facteurs ont également joué, notamment la proximité de l'Ouest canadien par rapport aux marchés nord-américains de produits transformés ; les terres, qui se prêtent à la culture des pommes de terre ; les grandes disponibilités en eau ainsi que les terres en abondance pour les besoins de rotation ; la disponibilité du capital nécessaire pour investir dans l'équipement et les entrepôts spécialisés.

La production de frites a augmenté en réponse à la demande nord-américaine et mondiale dans le commerce de détail et la restauration. On a construit des usines de transformation à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Manitoba et en Alberta. Les producteurs canadiens ont augmenté leur production pour répondre à la demande de frites et de pommes de terre de semence. La plus grande récolte de l'histoire canadienne a été réalisée en 2003, sous l'effet combiné d'un rendement record sur une surface récoltée sans précédent (29,17 t/ha sur 181 100 ha).

L'expansion de l'industrie canadienne de la pomme de terre a également été fortement liée à la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise états-unienne. Au cours des années 1990, l'industrie canadienne de la pomme de terre a profité de la faiblesse relative du dollar canadien. Le gros de l'expansion est survenu entre 1993 et 2002, lorsque la valeur du dollar canadien était inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Depuis 2003, l'appréciation du dollar canadien a contribué à ralentir l'expansion de l'industrie et à inverser la tendance. La compétitivité de l'industrie canadienne sur le marché a fléchi. Une part importante de la capacité de transformation en frites a été rapatriée aux États-Unis. En 2004, les transformateurs de frites du Canada ont réduit le volume de leurs contrats d'achat de pommes de terre, en raison de la faible demande nord-américaine de frites. La demande anémique de pommes de terre et de produits de la pomme de terre a entraîné un surplus de pommes de terre de consommation et de semence ainsi qu'une baisse de prix pour les producteurs. En 2004, il a fallu diminuer la production pour restaurer un équilibre profitable entre l'offre et la demande. L'industrie canadienne a réagi aux nouvelles conditions du marché et a diminué la superficie consacrée à cette culture; ce qui a amené le premier recul de la superficie en 15 ans. Cependant, les conditions de croissance favorables ont de nouveau provoqué une récolte exceptionnelle, et on a dépassé, une deuxième année de suite, le rendement national record (30,47 t/ha), qui a annulé l'effet de la réduction de la superficie cultivée.

En janvier 2005, les producteurs de l'Î.-P.-É. ont lancé plusieurs initiatives, notamment la mise en place d'un programme volontaire de réaffectation des excédents de pommes de terre ainsi que l'imposition d'un plafond à la production pour la campagne agricole 2005. Ils ont également incité les producteurs des autres provinces à plafonner de même leur surface en production. En 2005, l'industrie de la pomme de terre de l'Î.-P.-É. a lancé un programme de réduction de la superficie cultivée, à l'appui des efforts des United Potato Growers of America (UPGA) afin d'amenuiser la surproduction de pommes de terre de consommation et de mieux faire correspondre l'offre et la demande en Amérique du Nord et, par conséquent, d'augmenter la marge des producteurs. Le programme de l'Î.-P.-É. a été financé grâce au doublement des redevances payées par tous les producteurs pour la récolte de 2005. C'est ainsi que 3 900 ha ont été soustraits à la production de pommes de terre grâce au programme. Enfin, les initiatives des producteurs et les réductions contractuelles visant les pommes de terre de transformation, combinées aux conditions météorologiques rigoureuses, ont entraîné une baisse de 18 % de la production canadienne de 2005 par rapport à celle de 2004. Les prix du marché ont commencé à se raffermir.

En février 2006, les représentants des producteurs des principales provinces productrices ont approuvé la création d'une nouvelle organisation nationale : les Producteurs de pommes de terre unis du Canada (PPUC). Cette nouvelle organisation vise principalement à améliorer la commercialisation des pommes de terre, grâce à l'obtention de renseignements et d'analyses améliorés sur les marchés et à améliorer également les communications ainsi que la coopération entre les organisations de producteurs du pays et l'organisation sœur, la UPGA. Les PPUC et UPGA ont convenu de travailler à l'élaboration d'un accord nord-américain de coopération relatif aux pommes de terre pour officialiser la collaboration entre les deux organismes. Les deux veulent favoriser un meilleur équilibre entre la production et la demande dans toute l'Amérique du Nord, pour que les producteurs puissent, chaque année, tirer un bénéfice convenable de leurs cultures.

Production

En 2005, la production canadienne de pommes de terre a été estimée à 4 282 500 TM, soit 18 % de moins qu'en 2004. Un certain nombre de facteurs a contribué à cette baisse. La superficie ensemencée a diminué de 8 %, pour se situer à 161 500 ha, tandis que la superficie récoltée a diminuée de 10 % pour se situer à 153 800 ha et que le rendement diminuait de 9 % pour se situer à 27,85 TM/ha. La production a baissé dans toutes les provinces. Elle a le plus baissé au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2004, la réduction du montant des contrats concernant les pommes de terre de consommation et la médiocrité des prix ont entraîné une diminution de la surface cultivée en 2005. Les fortes pluies printanières et automnales et la sécheresse de l'été dans de nombreuses régions se sont conjuguées pour mener à une baisse de production de 18 %.

Transformation

On évalue à 1,365 million de TM en 2004-2005 la production de frites congelées, soit une baisse de 2 % par rapport à 2003-2004, ce qui reflète le recul des contrats accordés par les transformateurs. C'est la première année de baisse de la production annuelle depuis l'expansion continue ayant débuté à la fin des années 1980. Le taux annuel d'expansion de ce secteur a été d'environ 9 % de 1995-1996 à 2003-2004. (V. la rubrique « [Pommes de terre transformées](#) ».)

Environ 55 % des pommes de terre cultivées sont transformées. La majeure partie est transformée en frites, tandis que de 10 à 15 % environ est destinée à la fabrication de croustilles et à la déshydratation.

Il faut de 2 à 2,5 kg de pommes de terre pour produire 1 kg de frites, environ 5 kg pour produire 1 kg de croustilles et environ 4 kg pour produire 1 kg de pommes de terre déshydratées en granules. La seule féculerie du Canada transformant la pomme de terre est située au Manitoba.

Consommation

En 2004, les pommes de terre représentaient 40 % de tous les légumes frais et transformés qui sont consommés au Canada. La consommation totale de pommes de terre est passée de 73,79 kg par habitant, en 1995, à 71,13 kg en 2004, malgré un sommet de 77,64 kg en 1997 ([tableau 4](#)). La consommation de pommes de terre à l'état frais a chuté de 21 % au cours de la même période. La consommation de pommes de terre congelées, principalement de frites, diminue également. Cependant, la consommation de croustilles est demeurée constante, affichant toutefois une hausse dans le secteur de la retransformation à partir de flocons et de granules déshydratés. La consommation de produits déshydratés de la pomme de terre a constamment augmenté. La baisse de la consommation de pommes de terre a été causée par diverses tendances et les perceptions négatives des consommateurs concernant la valeur nutritive du tubercule, même si les pommes de terre demeurent un produit alimentaire bon pour la santé.

Tableau 4 – Consommation canadienne de pommes de terre entre 1995 et 2004

Type	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	% Δ
Consommation apparente équivalente de produits frais (kg/individu)*											
Fraîches	41,13	40,59	42,69	38,36	39,61	36,99	38,88	35,31	34,63	32,38	-6%
Transformées											
Congelées	14,34	13,55	13,69	13,29	13,00	13,50	13,68	13,86	13,37	13,48	1%
Croustilles	9,71	10,45	11,07	11,15	11,17	12,30	11,89	11,93	10,83	12,12	12%
Autres	8,61	10,50	10,19	11,10	11,99	12,11	12,06	12,32	13,20	13,14	0%
Sous-total	32,66	34,51	34,95	35,54	36,16	37,91	37,64	38,11	37,40	38,75	4%
Total	73,79	75,10	77,64	73,90	75,77	74,90	76,52	73,42	72,03	71,13	-1%

% de changement observé entre 2003 et 2004

*Consommation apparente = les stock initiaux + la production + les importations - les exportations - la fabrication - les semences et les déchets - les stocks en fin d'année

Statistique Canada (23F0001XCB)



Programme canadien de certification des pommes de terre de semence

Ce [programme](#) met en contact une technologie avancée avec une équipe de producteurs talentueux, d'inspecteurs bien formés et de professionnels qualifiés. La certification des pommes de terre de semence comporte deux activités distinctes mais complémentaires : la certification pour le marché canadien et la certification phytosanitaire pour l'exportation. Au Canada, ces deux activités ont une portée nationale et sont administrées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), organisme fédéral relevant directement du ministre de l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada (AAC). L'ACIA est également chargée de l'enregistrement des variétés et de la protection des obtentions végétales.

Une équipe de spécialistes de la Section des pommes de terre de la Division de la protection des végétaux est chargée de faire appliquer les normes canadiennes de production et certification des pommes de terre de semence. Tous les tubercules de semence vendus au Canada doivent respecter ces normes rigoureuses. La Section des pommes de terre est également chargée de négocier des ententes phytosanitaires avec les pays étrangers. En vertu de ces ententes, la Section doit s'assurer que les certificats phytosanitaires internationaux délivrés par la Direction générale des opérations de l'ACIA sont conformes aux exigences du pays importateur et aux normes internationales (Convention internationale pour la protection des végétaux ([CIPV](#)), Organisation nord-américaine pour la protection des plantes ([NAPPO](#)), Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ([CEE-ONU](#))).

Les exigences essentielles du Programme canadien de certification des pommes de terre de semence sont les suivantes :

— **Matériel nucléaire exempt de maladies** : Toutes les tubercules de semence produites au Canada sont issus de matériel nucléaire obtenu par culture cellulaire en milieu stérile et ayant subi plusieurs essais de laboratoire garantissant l'absence de maladies.

— **Nombre limité de générations** : Les tubercules de semences issus du matériel nucléaire ne peuvent pas demeurer plus de sept ans dans le programme de certification. À chaque génération, les tubercules passent au niveau suivant du système de classification. Cette exigence réduit au minimum le risque d'accumulation de maladies.

— **Normes en matière de maladies et de pureté variétale** : Ces normes sont appliquées au moyen d'un système comportant plusieurs inspections au champ, des essais en laboratoire, des essais post-récolte et le maintien de bonnes pratiques culturales.

Production bio

La production bio offre une option aux producteurs établis et aux nouveaux entrepreneurs intéressés à profiter d'une demande en croissance. Les pommes de terre sont l'un des produits les plus difficiles à cultiver en mode bio. La réussite exige une mentalité nouvelle relativement aux pratiques de production et de commercialisation. Les producteurs bio doivent maîtriser les mêmes insectes, les mêmes mauvaises herbes et les mêmes maladies végétales que les producteurs traditionnels, mais en employant des pratiques complètement différentes. Le mildiou et le doryphore de la pomme de terre sont deux des principaux ennemis des rendements et de la rentabilité de la production de pommes de terre. Bien que la production bio ne convienne pas à toutes les situations, les producteurs possédant les qualités nécessaires pour appliquer des plans judicieux de commercialisation peuvent réussir dans ce nouveau marché-créneau. L'adoption de variétés nouvelles, résistantes aux maladies et aux ravageurs, bien adaptées à la production bio, peut représenter une occasion à saisir pour les producteurs de pommes de terre de semence. Stimulée par la demande des consommateurs, les prix forts et le souci de l'environnement, la croissance de la demande devrait se traduire par une augmentation continue de la surface consacrée aux pommes de terre bio. Pour de plus amples renseignements, consulter : « [Certifié biologique](#) » [Aperçu du marché biologique en 2003](#) ; [Agriculture biologique](#) ; [Commercial Potato Production – Organic and Pesticides Free Production](#) (anglais seulement).

En juin 1999, on a publié une norme nationale sur l'agriculture biologique, d'application facultative, que l'Office des normes générales du Canada (ONGC) révisé actuellement. En principe, les produits bio canadiens doivent être conformes à cette norme, bien que, selon la loi, leur certification ne soit pas



obligatoire. Les organismes de certification surveillent l'alimentation bio à l'aide d'un ensemble de normes fondées sur des principes bio généralement acceptés. Ils ne sont pas tenus d'être agréés, mais leurs normes doivent être au moins aussi rigoureuses que la norme canadienne.

D'ici la fin de 2006, un système national d'application obligatoire devrait être en place. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance du secteur de la production d'aliments biologiques. En novembre 2004, en réponse aux demandes de l'industrie, aux préoccupations des consommateurs et aux nouvelles exigences en matière de commerce international, l'ACIA et AAC, en collaboration avec Commerce International Canada (CICan), ont mis sur pied le [Groupe de travail sur les systèmes de production biologique \(GTSPB\)](#). En 2005 et en 2006, en consultation avec l'industrie de la production biologique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres organismes fédéraux, le GTSPB travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système de normalisation et de certification biologiques, dont l'objectif est de protéger efficacement les consommateurs et de respecter l'échéance du 31 décembre 2006, date limite pour figurer sur la liste des pays tiers qui comptent un système de production biologique national équivalent à celui en vigueur dans les pays de l'UE (v. le [Règlement sur les produits biologiques](#)).

Les pommes de terre biologiques mises en marché aux États-Unis doivent être certifiées par un organisme reconnu par le USDA (United States Department of Agriculture).

COMMERCE

Pour la campagne agricole de 2004-2005, les exportations totales de pommes de terre fraîches et transformées du Canada ont atteint 1,015 G\$ (milliard de dollars), alors que les importations se chiffraient à 222 M\$ (millions de dollars), engendrant une balance commerciale positive nette de 793 M\$. La valeur à l'exportation des pommes de terre fraîches et de transformation représentait environ 47 % de toutes les exportations de légumes frais et transformés. Les États-Unis constituent le principal marché d'exportation du Canada (81 % de la valeur des pommes de terre et des produits de pomme de terre).

Pommes de terre de consommation

D'après les données de la campagne commerciale 2004-2005, les exportations du Canada se sont chiffrées à 315 894 TM, en hausse de 3 % par rapport à 2003-2004. La valeur marchande des exportations de pommes de terre de consommation était de 91 M\$, en hausse de 3 % par rapport à 2003-2004. Les prix de 2004-2005 ont été semblables à ceux de 2003-2004, mais ils étaient inférieurs de 16 % à la moyenne des cinq années antérieures. Cette baisse s'explique principalement par les surplus de pommes de terre observés au Canada et aux États-Unis.

En 2004-2005, les exportations de pommes de terre fraîches du Canada vers les États-Unis se sont chiffrées à 274 878 TM, estimées à 82,6 M\$, en hausse de 5,3 M\$ par rapport à 2003-2004. Les États-Unis ont reçu 90 % des exportations. Parmi les autres débouchés importants (en millions de dollars), citons Trinité-et-Tobago (2,0), la République dominicaine (1,4) et la Jamaïque (1,3).

Le Canada importe des pommes de terre de consommation fraîches principalement de mai à juillet, et 69 % de ces importations proviennent de la Californie et du Washington. Ces importations états-uniennes ont augmenté de 21 % en 2004-2005, pour atteindre 179 000 TM, estimées à 65 M\$ canadiens. Les prix moyen étaient inférieurs de 13 % à ceux de l'année précédente.

Tableau 5 – Balance commerciale canadienne pour les pommes de terre de consommation et de semence de 1995-1996 à 2004-2005

Type	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	% Δ
Valeur (milliers \$CAN)											
Pommes de terre de consommation											
Exportations	131 283	71 363	125 077	119 814	100 151	71 882	126 484	126 256	88 632	91 248	3%
Importations	80 092	81 584	93 580	81 327	91 552	93 122	154 843	108 511	61 797	65 187	5%
Balance commerciale	51 191	-10 221	31 497	38 487	8 599	-21 240	-28 359	17 745	26 835	26 061	-3%
Semence											
Exportations	56 549	42 953	59 753	59 943	56 655	34 257	52 143	44 878	35 883	29 516	-18%
Importations	4 126	2 962	4 214	3 365	3 671	3 754	3 409	3 824	3 245	3 569	10%
Balance commerciale	52 423	39 991	55 539	56 578	52 984	30 503	48 734	41 054	32 638	25 947	-21%
Total											
Exportations	187 832	114 316	184 830	179 757	156 806	106 139	178 627	171 134	124 515	120 764	-3%
Importations	84 218	84 546	97 794	84 692	95 223	96 876	158 252	112 335	65 042	68 756	6%
Balance commerciale	103 614	29 770	87 036	95 065	61 583	9 263	20 375	58 799	59 473	52 008	-13%
Volume (TM)											
Pommes de terre de consommation											
Exportations	444 899	278 034	435 335	373 289	339 260	233 377	280 581	342 523	307 831	315 894	3%
Importations	207 512	253 402	229 427	199 165	241 877	222 410	272 779	245 444	148 297	179 434	21%
Balance commerciale	237 387	24 632	205 908	174 124	97 383	10 967	7 802	97 079	159 534	136 460	-14%
Semence											
Exportations	182 079	153 546	190 544	180 778	168 561	107 073	140 399	126 888	152 885	111 980	-27%
Importations	13 412	11 837	14 864	11 767	12 526	12 648	10 048	11 921	11 667	13 969	20%
Balance commerciale	168 667	141 709	175 680	169 011	156 035	94 425	130 351	114 967	141 218	98 011	-31%
Total											
Exportations	626 978	431 580	625 879	554 067	507 821	340 450	420 980	469 411	460 716	427 874	-7%
Importations	220 924	265 239	244 291	210 932	254 403	235 058	282 827	257 365	159 964	193 403	21%
Balance commerciale	406 054	166 341	381 588	343 135	253 418	105 392	138 153	212 046	300 752	234 471	-22%

Par année commerciale (d'août à juillet)

% de changement observé entre 2003-2004 et 2004-2005

Pommes de terre de semence

Au cours de la campagne 2004-2005, le volume des exportations de pommes de terre de semence a diminué de 27 %, passant de 153 000 à 112 000 TM, tandis que la valeur de ces exportations diminuait de 18 %, passant de 36 à 29,5 M\$. Les exportations vers les États-Unis se sont chiffrées à 19 M\$, soit 66 % des exportations canadiennes. Les autres débouchés importants (en millions de dollars) ont été Cuba (3,8), le Mexique (1,7), l'Uruguay (1,3), la Thaïlande (1,2) et le Venezuela (0,6). L'Alberta a exporté 39 400 TM de pommes de terre de semence, suivi du Nouveau-Brunswick (37 000 TM), de l'Île-du-Prince-Édouard (16 900 TM), de la Saskatchewan (7 700 TM), de la Colombie-Britannique (7 400 TM) et du Manitoba (2 500 TM). En 2004-2005, le Canada a exporté des pommes de terre de semence vers 20 pays, contre 23 l'année précédente. Dans le même temps, il en importait 14 000 TM, estimées à 3,6 M\$, des États-Unis.

Pommes de terre transformées

En 2004-2005, la production canadienne de frites a diminué de 2 % par rapport à l'année précédente ([tableau 8](#)). Dans le même temps, les exportations de frites congelées ont diminué de 8 % en valeur, première baisse en 15 ans. Le volume des exportations a diminué de 6 %, passant de 1 033 477 TM à 966 731 TM ([tableau 6](#)).

L'appréciation du dollar canadien a réduit la compétitivité des produits canadiens de la pomme de terre sur les marchés états-uniens et elle a encouragé la délocalisation partielle des fabricants de frites vers les États-Unis. Les exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis (80 %), au Japon (5 %), au



Venezuela (2,1 %), au Mexique (1,9 %) et à la Chine (1,4 %). En tout, 68 pays importent des frites canadiennes. En 2004-2005, l'importance relative des exportations canadiennes de frites vers les États-Unis par rapport aux exportations totales a diminué de 1 %, passant de 81 à 80 %, par rapport à la période antérieure. Les exportations canadiennes vers les États-Unis ont représenté environ 56 % de la production canadienne totale de frites. Le Canada a importé pour 51 M\$ de frites congelées, soit 12 % de plus qu'en 2003-2004. Ces importations provenaient à 99 % des États-Unis.

En 2004-2005, le Canada a également importé pour 103 M\$ d'autres produits de pomme de terre, soit 6 % de moins qu'en 2003-2004. Ces importations étaient principalement constituées de croustilles (61,4 M\$).

À noter que les transformateurs canadiens, respectueux des préférences de leurs clients, n'achètent pas de pommes de terre génétiquement modifiées.

Tableau 6 – Balance commerciale canadienne pour les pommes de terre transformées de 1995-1996 à 2004-2005

Type	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	% Δ
Valeur (milliers \$ CAN)											
Congelées 1											
Exportations	210 186	312 069	419 242	513 659	637 272	651 218	738 353	745 081	903 455	832 009	-8%
Importations	13 664	16 484	29 526	29 047	18 121	24 109	39 733	37 930	45 551	50 963	12%
Balance commerciale	196 522	295 585	389 716	484 612	619 151	627 109	698 620	707 151	857 904	781 046	-9%
Autres 2											
Exportations	15 487	18 811	19 756	23 021	55 938	79 912	79 562	94 156	79 823	62 912	-21%
Importations	61 438	76 795	90 065	90 958	89 523	85 588	116 621	106 988	109 045	102 626	-6%
Balance commerciale	-45 951	-57 984	-70 309	-67 937	-33 585	-5 676	-37 059	-12 832	-29 222	-39 714	36%
Total											
Exportations	225 673	330 880	438 998	536 680	693 210	731 130	817 915	839 237	983 278	894 921	-9%
Importations	75 102	93 279	119 591	120 005	107 644	109 697	156 354	144 918	154 596	153 589	-1%
Balance commerciale	150 571	237 601	319 407	416 675	585 566	621 433	661 561	694 319	828 682	741 332	-11%
Volume (TM)											
Congelées 1											
Exportations	237 347	357 932	455 255	528 173	622 449	637 197	738 408	789 898	1 033 477	966 731	-6%
Importations	12 972	13 883	25 436	23 682	14 764	19 263	33 228	30 872	36 224	32 813	-9%
Balance commerciale	224 375	344 049	429 819	504 491	607 685	617 934	705 180	759 026	997 253	933 918	-6%
Autres 2											
Exportations	7 729	10 857	13 859	12 701	28 912	38 394	40 914	51 295	53 527	46 815	-13%
Importations	30 657	32 974	39 538	42 036	39 431	39 162	49 801	47 212	42 761	37 288	-13%
Balance commerciale	-22 928	-22 117	-25 679	-29 335	-10 519	-768	-8 887	4 083	10 766	9 527	-12%
Total											
Exportations	245 076	368 789	469 114	540 874	651 361	675 591	779 322	841 193	1 087 004	1 013 546	-7%
Importations	43 629	46 857	64 974	65 718	54 195	58 425	83 029	78 084	78 985	70 101	-11%
Balance commerciale	201 447	321 932	404 140	475 156	597 166	617 166	696 293	763 109	1 008 019	943 445	-6%

Par année commerciale (d'août à juillet)

% de changement observé entre 2003-2004 et 2004-2005

1 Frites et pommes de terre surgelées non cuites

2 Croustilles, produits déshydratés, féculé, conserves et salades

INDUSTRIE MONDIALE DE LA POMME DE TERRE

Au cours des deux dernières décennies, la production de pommes de terre a connu une augmentation rapide dans les pays en développement, tandis qu'elle diminuait dans les pays développés. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production dans les pays développés a augmenté de 0,58 % annuellement dans les années 1980, mais elle a diminué de 0,4 %, annuellement, entre 1990 et 2005. La production de 2005 est inférieure de 17 % à la production moyenne des années 1980. Toutefois, la production dans les pays en développement a amorcé une phase d'expansion rapide dans les années 1990. Entre 1990 et 2005, la production annuelle a augmenté de 4,5 % pendant que la surface cultivée augmentait de 2,9 % annuellement. En 2005, la production avait



augmenté de 125 % par rapport à sa moyenne des années 1980. Désormais, 47 % de la production mondiale est située dans les pays en développement, contre 11 % au début des années 1960. Cette croissance a coïncidé avec le ralentissement des taux de croissance du maïs, du blé et du riz, particulièrement en Asie. Si l'on se fie à cette tendance, la croissance dans les pays en développement devrait se poursuivre au rythme de 2 à 3 % annuellement.

Environ 64 % de la récolte est destinée à la consommation humaine. Le secteur le plus important demeure la pomme de terre de consommation. Cependant les secteurs de la pomme de terre de semence et de la pomme de terre de transformation gagnent en importance. La féculerie se concentre dans des régions précises. C'est un segment important, dont les débouchés sont l'industrie alimentaire et les industries non alimentaires ainsi que les marchés de l'alimentation animale. De 1993 à 2003, la consommation humaine de pommes de terre a connu une croissance annuelle de 3 %. La plus grande partie de cette croissance est survenue dans les pays en développement tels que la Chine et l'Inde, où la consommation a toujours été faible.

La situation est différente dans les pays développés tels que les États-Unis, où la consommation a toujours été forte. La consommation s'est désormais stabilisée ou elle diminue. Les pommes de terre de consommation ont perdu des parts de marché au profit des pommes de terre transformées, à la faveur de l'évolution des habitudes de consommation. Les facteurs clés sur ces marchés sont notamment la demande, par les consommateurs, de produits présentant une plus grande commodité et de la valeur ajoutée, les préoccupations à l'égard de la santé, de la nutrition et de la salubrité des aliments ainsi que l'augmentation relative du budget consacré aux repas pris à l'extérieur du foyer.

Depuis les années 1960, la consommation par habitant en Europe a diminué. C'est encore là qu'on consomme le plus de pommes de terre, environ 94 kg, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale venant en deuxième position, avec 48 kg, suivies de l'Océanie (43 kg), de l'Amérique du Sud (29 kg), de l'Asie (24 kg) et de l'Afrique (13 kg). La consommation par habitant augmente dans les pays en développement, en raison de la population plus jeune et de l'augmentation de la demande de croustilles et de frites.

Les pommes de terre sont en concurrence directe avec d'autres sources d'amidon (y compris la féculé) telles que les pâtes et le riz. Cependant, la pomme de terre possède une excellente qualité nutritive et est une excellente source de vitamines. Pour répondre à la demande des personnes en quête d'habitudes saines, l'industrie doit créer des produits innovants. Elle doit promouvoir la pomme de terre en tant qu'aliment facile à obtenir, facile à préparer et bon pour la santé.

Les préoccupations que les acheteurs et les consommateurs entretiennent à l'égard de la salubrité et de la sécurité alimentaire les inciteront à exiger des systèmes de traçabilité pour les pommes de terre et les produits dérivés. Cela exigera également des systèmes sophistiqués d'assurance de la qualité.

Des changements surviennent à toutes les étapes de la chaîne de valeur. Les transformateurs se procurent leurs pommes de terre directement auprès des producteurs pour assurer une meilleure maîtrise de la qualité du produit brut. Ils ont mis sur pied des services pour aider les producteurs à obtenir une récolte de qualité à l'aide de procédés de production durable et largement acceptés. De bonnes pratiques de conduite des cultures permettront d'assurer la disponibilité et la qualité des pommes pour la transformation. En se procurant directement le produit brut auprès des agriculteurs, les transformateurs peuvent plus facilement maîtriser et planifier l'efficacité d'une usine. Une meilleure utilisation de sa capacité contribue à en optimiser la rentabilité. L'approvisionnement direct permet d'écarter les pointes saisonnières, notamment par l'adjudication de contrats aux producteurs, pour la plantation de variétés hâtives de pommes de terre ou l'externalisation de l'entreposage. La diminution du nombre d'intermédiaires augmente l'entreposage à la ferme, et les agriculteurs assument un risque plus élevé à l'égard de la qualité et des fluctuations saisonnières de prix.

L'industrie subit des changements à la faveur des fusions ou des alliances entre les entreprises de pomme de terre de semence, les détaillants et les transformateurs. Ces changements touchent les



caractéristiques des variétés, leur adaptation à des fins particulières et la capacité de l'industrie de la transformation de s'approvisionner en ces variétés particulières.

Le secteur de la pomme de terre de semence a joué un rôle important, non seulement dans la lutte contre les maladies, mais, également, dans la mise au point de diverses caractéristiques internes et externes (calibre, forme, couleur de la chair, résistance aux meurtrissures, teneur en matière sèche, couleur de la friture, etc.) qui correspondent aux qualités particulières exigées par chaque secteur de l'industrie. L'accès à la bonne variété de pomme de terre devient un facteur clé de réussite et il stimule la création de nombreuses variétés nouvelles. Les semenciers collaborent étroitement avec l'industrie de la transformation pour établir leurs exigences. De nombreuses alliances entre détaillants et transformateurs ont été nouées en vue de la mise au point de variétés exclusives. Ces changements dans la chaîne de valeur se produisent non seulement en réaction aux exigences accrues des consommateurs, mais, également, en réaction aux regroupements survenant dans le commerce de détail et la restauration.

Les transformateurs ouvrent des usines à l'étranger, comme en Chine, en Inde et en Russie, pour profiter de la demande croissante de produits de la pomme de terre. L'adoption des habitudes alimentaires de l'Occident soutient cette augmentation dans les pays ayant des populations nombreuses à nourrir.

Production mondiale

En 2005, la FAO a indiqué que la production mondiale de pommes de terre se chiffrait à 322 millions de TM. La Chine est le premier producteur mondial (73,8 millions de TM ; 23 % de la production). Elle est suivie par la Fédération de Russie (36 millions de TM), l'Inde (25 millions de TM), l'Ukraine (19 millions de TM) et les États-Unis (19 millions de TM).

Tableau 7 – Production mondiale de pommes de terre entre 1996 et 2005

Pays	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	% Δ
Volume (millions de TM)											
Chine	53,1	57,3	64,6	56,1	66,3	64,6	70,2	68,1	70,0	73,8	5%
Féd. De Russie	38,7	37,0	31,4	31,3	34,0	35,0	32,9	36,7	35,9	36,4	1%
Inde	18,8	24,2	17,6	23,6	24,7	22,5	24,5	25,0	25,0	25,0	0%
États-Unis	22,6	21,1	21,6	21,7	23,3	19,9	20,9	20,8	20,7	19,1	-8%
Ukraine	18,4	16,7	15,4	12,7	19,8	17,3	16,6	18,5	20,8	19,3	-7%
Pologne	27,2	20,8	25,9	19,9	24,2	19,4	15,5	13,7	14,0	11,0	-21%
Allemagne	13,6	12,1	11,7	12,0	13,7	11,9	11,5	10,2	13,0	13,0	0%
Bélarus	10,9	6,9	7,6	7,5	8,7	7,8	7,4	8,6	9,9	8,6	-13%
Pays-Bas	8,1	8,0	5,2	8,2	8,1	7,0	7,4	6,5	7,5	6,8	-9%
France	6,2	6,7	6,1	6,6	6,4	6,1	6,9	6,3	7,3	6,3	-14%
Royaume-Uni	7,2	7,1	6,4	7,1	6,6	6,6	7,0	5,9	6,3	6,3	0%
Canada	4,1	4,2	4,3	4,3	4,6	4,2	4,7	5,3	5,2	4,8	-8%
Turquie	5,0	5,1	5,3	6,0	5,4	5,0	5,2	5,3	4,8	4,2	-13%
Roumanie	3,6	3,2	3,3	4,0	3,5	4,0	4,1	3,9	4,2	4,0	-5%
Bangladesh	1,5	1,5	1,6	2,8	2,9	3,2	3,0	3,4	3,9	3,9	0%
Iran	3,1	3,3	3,4	3,4	3,7	3,5	3,8	3,7	4,2	4,2	0%
Colombie	2,8	2,7	2,5	2,8	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8	2,6	-7%
Brésil	2,4	2,7	2,8	2,9	2,6	2,8	3,1	3,0	2,9	3,0	4%
Espagne	3,9	3,3	3,1	3,4	3,1	3,0	3,0	2,7	2,7	2,6	-4%
Japon	3,1	3,4	3,1	3,0	2,9	3,0	3,1	2,9	2,9	2,9	0%
Pérou	2,3	2,4	2,6	3,1	3,3	2,7	3,3	3,1	3,0	3,2	7%
Kazakhstan	1,7	1,5	1,3	1,7	1,7	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	0%
Argentine	2,3	3,0	3,4	2,7	2,4	2,5	2,3	2,1	2,0	2,0	0%
Italie	2,1	2,0	2,2	2,1	2,1	2,0	1,9	1,6	1,8	1,8	0%
Egypte	2,6	1,8	2,0	1,8	1,8	1,9	2,0	2,0	2,6	2,5	-4%
Autres pays	46,0	44,7	45,9	49,9	50,0	51,6	51,5	51,1	54,8	52,4	-4%
Mondiale	311,1	302,6	300,4	300,6	328,6	312,5	316,9	315,8	330,5	322,0	-3%

FAO (FAOSTAT)

% de changement observé entre 2004 et 2005

États-Unis

Production

En 2005, les États-Unis étaient le 5^e producteur mondial de pommes de terre. Leur production totale a été évaluée à 19,1 millions de TM, soit 7,4 % de moins qu'en 2004 (20,7 millions). Cette baisse provient d'un amenuisement de 6,8 % de la surface récoltée, en raison de la réduction (7 %) de la surface plantée et d'une baisse de 0,8 % (- 0,34 t/ha) du rendement. La valeur à la ferme de la récolte de 2005 était de 2,903 milliards de dollars américains (G\$US), soit 12,7 % de plus qu'en 2004, en raison d'une amélioration de la conjoncture du marché ou d'une augmentation des prix. En 2005, le prix moyen a été de 152,08 \$US/TM (6,90 \$US/quintal), en hausse de 27,11 \$ (1,23 \$US) ou de 21,7 % par rapport à l'année précédente.

La demande nord-américaine de pommes de terre a diminué ces dernières années. L'industrie états-unienne de la pomme de terre, à l'instar de l'industrie canadienne, a connu la surabondance et des baisses de prix avant 2005. Afin d'améliorer les prix et les bénéfices, les producteurs de l'Idaho ont mis sur pied un programme pour retirer du marché une partie des pommes de terre récoltées en 2004. Les United Fresh Potato Growers de l'Idaho ont également annoncé, pour 2005, une réduction volontaire de 10 % de la superficie cultivée. Les [United Potato Growers of America](#) ont annoncé un programme de rachat pour la réduction de la superficie en production pour 2005, pour tous les producteurs de pommes de terre des États-Unis afin de conférer ordre et stabilité au marché de la pomme de terre fraîche.

Consommation



Au cours de la dernière décennie, la consommation de pommes de terre par habitant a diminué aux États-Unis, principalement dans le secteur du frais. En 2005, l'[utilisation totale des pommes de terre aux États-Unis](#) a été estimée à 129,1 lb par personne (58,58 kg) en équivalents de pommes de terre fraîches. La consommation en frais représente 43,1 lb (19,56 kg) et celle de pommes de terre transformées, 86 lb (39,02 kg). Cette dernière consommation se ventile comme suit : pommes de terre congelées : 54,7 lb (24,82 kg) ; croustilles : 16,4 lb (7,44 kg) ; pommes déshydratées : 13,8 lb (6,26 kg) ; pommes de terre en conserve : 1,1 lb (0,50 kg) par personne.

Commerce et transformation

Environ 29 % de la récolte de 2004 a été destinée à la consommation en frais et 57 % à la transformation. Les transformateurs ont utilisé 11,73 millions de TM de cette récolte, dont 60 % a été congelée (principalement sous forme de frites). 19 % a servi à la fabrication de croustilles, 19 % a été déshydratée, et le reste a été mis en conserve ou transformé en fécule ou en farine.

La production états-unienne de frites a été de 3,85 millions de TM en 2004-2005, soit une augmentation de 3 % par rapport à la période précédente, mais le tonnage a été semblable à celui de la période 2002-2003. Pendant l'année commerciale 2004-2005, les exportations de produits congelés de la pomme de terre se sont chiffrés à 514 000 TM, estimées à une valeur sans précédent de 408 M\$US. Cela représente une augmentation du tonnage de 7 % par rapport à l'année antérieure. Les cinq principaux débouchés de la pomme de terre congelée états-unienne ont représenté 76 % des exportations de 2005. Il s'agit du Japon (42 %), du Mexique (15 %), du Canada (8 %), de la Chine (6 %) et de la Corée du Sud (5 %).

L'industrie états-unienne de la pomme de terre a également exporté 266 000 TM de pommes de terre de consommation, 24 000 TM de pommes de terre de semence, 70 000 TM de croustilles et 56 000 TM de flocons et de granules. Les principaux marchés d'exportation des croustilles états-uniennes sont le Mexique, le Canada et le Japon. Les pommes de terre fraîches étaient destinées au Canada (65 %), tandis que le Mexique et la Malaysia étaient la principale destination des flocons et des granules, respectivement.

De 2002 à 2004, le secteur des produits déshydratés a été en plein essor, en grande partie en raison des exportations de flocons vers le Mexique, pour alimenter la production des croustilles Stax de Frito-Lay. Cependant, les exportations de flocons vers le Mexique ont diminué de 25 % en 2005.

Jusqu'en 2004, les importations totales de frites aux États-Unis ont augmenté continûment, principalement à cause de la croissance des importations du Canada, où l'industrie de la transformation des produits de la pomme de terre congelée s'était développée rapidement. Pour la première fois depuis longtemps, les importations de pommes de terre congelées ont diminué, chutant de 13 % en passant de 789 000 TM, en 2004, à 687 000 TM, en 2005. Cette situation découle du fait que les transformateurs en pommes de terre frites ont délocalisé une partie de leur capacité de transformation du Canada vers les États-Unis, en raison de l'appréciation du dollar canadien. Le Canada a essentiellement alimenté la totalité des importations de produits congelés de la pomme de terre aux États-Unis.

Europe

En Europe et dans l'ex-Union soviétique, la production continue de baisser lentement, en raison des changements touchant l'Europe de l'Est, où la culture de la pomme de terre destinée à l'alimentation du bétail a diminué.

Union européenne

Selon la livraison de novembre 2005 de la publication *Food and Vegetable Markets*, la production de l'Europe des Quinze s'est chiffrée à 43,5 millions de TM en 2005. Il s'agit d'une augmentation de 4,3 millions de TM (9 %) par rapport à 2004, mais c'est 4,5 % de moins que la moyenne des cinq années antérieures. Cette baisse découle d'une réduction de 4 % de la surface mise en production et d'une



baisse de 5,2 % des rendements. Les cinq premiers pays producteurs de l'Europe du Nord réunissent 78 % de la production de l'Union européenne, comme suit : Allemagne (26 %), Pays-Bas (16 %), France (15 %), Royaume-Uni (13 %), Belgique (6 %).

Les bénéfices de l'industrie européenne de la pomme de terre continuent d'être faibles. La demande de pommes de terre fraîches a subi les effets de la mauvaise publicité découlant du régime Atkins et des préoccupations liées à la santé en Amérique du Nord. Le recul de la consommation des pommes de terre et la baisse de la demande des pommes de terre de transformation ont déprimé les prix. Les producteurs des pays dominés par l'industrie de la transformation survivent grâce aux prix contractuels. La situation est légèrement meilleure pour les producteurs britanniques et français, en raison d'une prime dont s'acquitte le secteur du conditionnement. En 2005, une baisse de 9 % de la production, dans l'Europe des Quinze, a amélioré l'équilibre entre l'offre et la demande, et les bénéfices des producteurs ont été convenables. La demande de produits transformés de la pomme de terre semble reprendre.

L'expansion de l'industrie européenne reposait sur une consommation accrue de produits, et des indices laissent croire que la consommation stagne. Les pommes de terre de l'Union européenne sont moins compétitives sur les marchés d'exportation en raison de l'appréciation de l'euro par rapport à de nombreuses autres devises.

L'élargissement de l'Union européenne représente un problème de taille pour l'industrie. Le 1^{er} mai 2004, dix nouveaux États (Pologne, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Chypre et Malte) ont officiellement accédé à l'Union européenne. La Roumanie et la Bulgarie s'y joindront probablement en 2007. L'Union européenne a également convenu d'une formule pour lancer les négociations sur l'adhésion de la Turquie. La production de pommes de terre est déjà importante pour l'économie de la majorité de ces pays. Les producteurs de l'Europe de l'Est feront directement concurrence aux cinq pays centraux de l'UE.

Fédération de Russie

La Fédération de Russie est le deuxième producteur mondial de pommes de terre en importance. Après la chute de l'Union soviétique, la production de la pomme de terre en Russie a été principalement tributaire de la production domestique, en raison d'un manque d'investissement dans les grandes entreprises et l'agriculture privée. Les producteurs n'ont pas les moyens de se procurer des engrais et des produits agrochimiques, le coût de la main-d'œuvre est relativement élevé et les semences, autrefois produites par des sociétés publiques, sont maintenant difficiles à obtenir. Les Russes doivent cultiver leur propre approvisionnement. Plus de 90 % de la récolte annuelle provient de potagers et de petites fermes. Les maladies et les infestations par le doryphore de la pomme de terre causent aussi d'importantes pertes. Les rendements moyens sont très faibles; ils sont généralement inférieurs à 11 TM/ha. De 1998 à 2000, la récolte de pommes de terre a diminué à 31-34 millions de TM en comparaison des 37-40 millions de TM pour les années antérieures. En 2005, la production de pommes de terre en Russie s'est chiffrée à 36 millions de TM.

Les investissements récents du gouvernement russe dans les nouvelles technologies, le nouvel équipement et les variétés nouvelles, en partenariat avec des sociétés étrangères, contribuent à améliorer la production. Ces dernières années, beaucoup de transformateurs ont construit des usines de divers produits de pomme de terre.

Asie

La croissance et la demande mondiales à venir dépendront principalement de la consommation croissante de pommes de terre en Asie, particulièrement en Chine et en Inde. Le régime traditionnel à base de riz englobe désormais la pomme de terre. La FAO rapporte que la production de cette denrée a augmenté en moyenne de 4,6 % annuellement au cours de la dernière décennie en Asie. Les taux de croissance annuels enregistrés étaient de 13,5 % au Bangladesh, de 11 % au Pakistan, de 4,5 % en Chine, de 5,2 % en Inde et de 0,5 % en Indonésie. La croissance de l'industrie de la pomme de terre dans cette partie du globe est attribuable à l'utilisation de plus en plus fréquente d'installations



d'entreposage réfrigérées, à l'augmentation du nombre d'usines de transformation, à l'irrigation et à la croissance de l'industrie du prêt-à-manger.

Chine

Avec sa production annuelle de 73,8 millions de TM, la Chine est le premier producteur mondial. La plus grande partie de cette production provient de petites parcelles cultivées avec des outils rudimentaires. Les rendements, d'environ 15 TM/ha, devraient augmenter. Seulement 5 à 10 % de cette production est transformée.

Le régime alimentaire traditionnel chinois est à base de riz et de blé. Bien que la pomme de terre ait toujours été considérée comme l'aliment du pauvre, elle devient essentielle à la mise en place d'un système national de sécurité alimentaire. La province du Hunan modifie à grande échelle son système de culture. La pomme de terre pourrait constituer une culture d'hiver (occupant les mois de décembre à avril) à laquelle succéderait une culture de riz de longue saison (de mai à octobre). Cela contrasterait avec les pratiques agricoles actuelles de culture du riz sur deux courtes saisons suivie d'une culture d'oléagineux, de blé ou de maïs durant l'hiver.

Au cours des dernières années, les Chinois ont modifié leur style de vie et leurs habitudes alimentaires, ce qui a entraîné l'essor de la restauration rapide. Ce phénomène a donné lieu à l'essor de l'industrie du prêt-à-manger. Les consommateurs chinois, particulièrement ceux des grands centres urbains, ont intégré à leur mode de vie les restaurants-minute de style occidental servant des frites et d'autres plats populaires à base de pomme de terre. La plupart des frites sont importées des États-Unis.

Avec sa population de 1,3 milliard et son économie en expansion rapide, la Chine constitue un très gros marché pour les transformateurs de pommes de terre. Des sociétés internationales construisent des usines de transformation de la pomme de terre, tandis que d'autres prévoient investir dans des entreprises de transformation déjà en place.

Pour développer son industrie de la pomme de terre, la Chine devra augmenter sa capacité de transformation et créer des variétés de meilleure qualité, possédant des caractéristiques nouvelles de résistance à la maladie et à la sécheresse. Une meilleure industrie de la transformation peut aider à éviter la surabondance qui existe sur le marché pendant le temps de la récolte et contribuer au développement continu de la pomme de terre.

Inde

L'Inde, qui a produit 25 millions de TM de pommes de terre en 2005, est le troisième producteur mondial. Seul un pourcentage minime de la production annuelle est transformé. La consommation est faible, 17,3 kg par habitant en 2003. Cet aliment ne fait pas partie du régime traditionnel; il est surtout servi comme légume et non comme denrée de base. Compte tenu de la taille de la population, qui se chiffre à 1,03 milliard, une faible augmentation de la consommation par habitant contribuerait à faire augmenter la demande mondiale. La mauvaise qualité des semences, les variétés non adaptées, l'inefficacité de la lutte contre les ravageurs et les maladies, les coûts de production élevés et les pertes importantes de récoltes sont des facteurs limitant la production. Le rendement des récoltes est relativement élevé, soit environ 18 TM/ha.

L'Inde augmente la capacité de son industrie de transformation de la pomme de terre. Il y a une collaboration étroite entre les transformateurs et les producteurs, qui partagent entre eux de l'information sur les meilleures pratiques en matière d'agronomie, les systèmes d'irrigation modernes, les nouvelles techniques d'ensemencement, les méthodes d'application des engrais et des pesticides et les méthodes modernes d'entreposage efficace.

Afrique

En 2005, l'Égypte, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Malawi, le Maroc et le Rwanda ont produit 70 % de la récolte de l'Afrique. Les plus forts taux de croissance ont été observés au Malawi, en Afrique du Sud et en Égypte, grâce à l'expansion de l'irrigation. L'augmentation des revenus a stimulé la demande de produits transformés.

Amérique latine et Caraïbes

Au cours de la dernière décennie, la production de pommes de terre a crû à un rythme annuel de 1,7 %. Les principaux pays producteurs sont le Pérou, le Brésil, la Colombie, l'Argentine, le Mexique et le Chili. Ils représentent 84 % de la production totale.

MARCHÉS MONDIAUX DES PRODUITS CONGELÉS DE LA POMME DE TERRE

Au cours des 30 dernières années, le plus important changement opéré dans l'industrie de la pomme de terre a été la croissance de la consommation de frites au détriment de la demande de tubercules frais. Ce phénomène semble s'expliquer par l'augmentation du revenu et le rythme de vie plus effréné des gens, ce qui fait qu'ils mangent davantage à l'extérieur du foyer par manque de temps. Le tourisme, l'avènement du four à micro-ondes, le nombre accru de femmes sur le marché du travail, l'urbanisation et la diversification des régimes alimentaires sont tous des facteurs qui contribuent à augmenter cette croissance. L'Amérique du Nord a amorcé cette tendance, puis l'Europe et les autres pays industrialisés ont emboîté le pas. Cependant, les habitudes alimentaires changent dans le monde entier, et elles limiteront probablement l'expansion de la production et de l'exportation des produits de la pomme de terre congelés dans la plupart des pays au cours des années à venir, sauf en Chine.

Les sociétés de restauration rapide croient que le gros de leur croissance future viendra des pays en développement. De nouvelles usines de transformation se construisent dans tous les pays. Il faut donc des variétés de bonne qualité, aptes à la transformation pour satisfaire à leur demande. Au départ, le produit fini était importé d'usines en déjà en opération dans d'autres pays. Dès que les sources de matières premières sont devenues accessibles localement, l'industrie a construit des usines, ce qui a permis de faire accéder davantage de pays à la position de transformateurs.

Les trois principaux pays producteurs de produits congelés de pomme de terre sont les États-Unis, les Pays-Bas et le Canada. Au cours de l'année commerciale 2004-2005, les États-Unis ont été le premier producteur (3,86 millions de TM). Les suivaient les Pays-Bas et le Canada, avec 1,37 et 1,36 millions de TM respectivement ([source USDA/FAS](#)).

Les trois premiers pays exportateurs de produits congelés de pomme de terre sont les Pays-Bas, le Canada et les États-Unis. En 2004-2005, les exportations de frites congelées de ces pays ont atteint 2,68 millions de TM, soit 5 % de moins qu'en 2003-2004 et 16 % de plus que la moyenne des exportations des cinq années antérieures.

**Tableau 8 – Situation mondiale des produits de la pomme de terre congelés de
1995-1996 à 2004-2005**

Pays	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	% Δ
Production (milliers de TM)											
Canada	650	775	860	910	1 020	1 050	1 080	1 170	1 390	1 365	-2%
Pays-Bas	1 073	1 126	1 267	1 075	1 100	1 175	1 150	1 127	1 358	1 371	1%
États-Unis	3 254	3 382	3 284	3 566	3 498	3 664	3 750	3 838	3 752	3 857	3%
Importations (milliers de TM)											
Canada	12	12	28	24	14	17	31	31	37	31	-16%
Pays-Bas	79	56	46	65	85	105	75	83	155	105	-32%
États-Unis	160	249	339	368	465	495	651	673	827	780	-6%
Exportations (milliers de TM)											
Canada	233	345	448	516	619	634	736	768	1 015	979	-4%
Pays-Bas	925	970	1 149	965	930	1 030	990	1 011	1 385	1 184	-15%
États-Unis	351	385	425	473	464	496	508	441	481	514	7%

*Produits de pommes de terre congelés par année commerciale (de juillet à juin)

USDA, FAS

États-Unis

Les États-Unis occupent le premier rang mondial parmi les producteurs et le troisième parmi les exportateurs de produits de pomme de terre congelés. La production américaine a légèrement fléchi au cours de l'année commerciale 2003-2004, principalement en raison du changement des habitudes alimentaires observées dans les principaux marchés au cours des dernières années et de l'augmentation de la concurrence parmi les fournisseurs internationaux. Cependant, au cours de l'année commerciale 2004-2005, la production a connu une hausse de 3 % par rapport à l'année antérieure. L'industrie américaine de la pomme de terre doit faire face à une concurrence accrue de la part du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Union européenne (v. la rubrique « [Commerce et transformation](#) »).

Pays-Bas

Les Pays-Bas sont le deuxième producteur et le premier exportateur mondial de produits congelés de pomme de terre. Au cours de l'année commerciale 2003-2004, ils en ont produit 1,37 millions de TM et en ont exporté 1,18 millions. Leur industrie dépend en grande partie des marchés étrangers. En effet, environ 90 % des exportations des Pays-Bas sont destinées à l'UE, dont 70 % vont au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie. Par le passé, l'expansion des chaînes américaines de restauration rapide en Europe favorisait les exportations de frites des Pays-Bas. Les exportations vers des pays ne faisant pas partie de l'UE augmentent lentement.

Les usines de transformation de pomme de terre fonctionnent déjà à pleine capacité aux Pays-Bas. L'industrie a pris de l'expansion en France et en Belgique et elle s'y est dotée de nouvelles capacités de transformation pour neutraliser les coûts du transport des pommes de terre et répondre à la demande croissante des pays méditerranéens. On s'attend à d'autres investissements à l'extérieur de l'UE ou dans des pays tels que la Pologne, pour répondre à la demande croissante en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Le marché européen des frites et des croustilles semble saturé. La demande a diminué après l'avènement de l'euro. Les consommateurs modifient leurs habitudes alimentaires et prennent moins de repas à l'extérieur du foyer.

Canada

Le Canada est le troisième producteur mondial, près derrière les Pays-Bas, et le deuxième exportateur mondial de produits congelés de pomme de terre. Au cours de l'année commerciale allant de juillet 2004 à juin 2005, il en a produit environ 1,36 millions de TM et en a exporté 979 000 TM.



Son industrie de fabrication de frites, moderne, est très axée sur l'exportation, et son expansion dépend de plus en plus de ce débouché. La forte dépendance des transformateurs canadiens envers les marchés états-unis s'est maintenue en 2004-2005, mais les exportations du Canada vers de nombreux autres pays, principalement le Mexique, le Venezuela, la Corée du Sud et la Chine, l'ont aidé à diversifier ses marchés.

L'industrie canadienne doit être dynamique pour conserver ses marchés et trouver de nouveaux débouchés. Le Mexique et la Chine sont d'importants marchés potentiels (v. la rubrique « [Pommes de terre transformées](#) »).

Australie et Nouvelle-Zélande

L'Australie et, surtout, la Nouvelle-Zélande sont de nouveaux venus sur le marché des frites. Ces dernières années, ces pays ont accru leurs exportations, principalement vers l'Asie du Sud-Est.

FACTEURS INFLUANT SUR L'AVENIR DE LA POMME DE TERRE

L'augmentation des coûts de l'énergie et des pénuries d'eau en Amérique du Nord pourraient influencer les décisions à court terme relatives aux superficies irriguées qui seront mises en culture ainsi que sur le choix du lieu et du moment où on bâtira des usines.

Dans l'Union européenne et ailleurs, les groupes de défense des consommateurs et les détaillants exigent la réduction de l'emploi des pesticides afin de protéger l'environnement.

Le génie génétique contribuera à la sélection de nouvelles variétés résistantes aux insectes, aux maladies, et tolérantes aux herbicides. Ces variétés constitueront des outils extrêmement précieux pour les systèmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) et permettront de réduire l'utilisation globale de pesticides, d'éviter les mauvaises récoltes et de réduire les répercussions sur l'environnement.

Enjeux concernant les marchés

Exemptions ministérielles et décrets sur la mise en marché

À la suite de la réunion du Comité consultatif canado-américain sur l'agriculture, qui s'est tenue en novembre 2003, Commerce international Canada (CICan) a reçu une demande écrite du bureau américain du Commerce extérieur (United States Trade Representative – USTR) pour la négociation d'une « solution mutuellement satisfaisante » aux préoccupations de l'industrie américaine concernant les exigences canadiennes pour le mouvement en vrac de fruits et de légumes frais importés (ainsi appelé l'enjeu des « exemptions ministérielles »).

Le représentant américain du Commerce extérieur prétend que ces exigences limitent ou entravent les exportations de produits américains au Canada, en particulier les pommes de terre destinées à la transformation. Les États-Unis prétendent qu'elles empêchent les transformateurs canadiens de nouer des relations d'affaires à long terme avec les producteurs états-unis, car ces dispositions sont fondées sur les disponibilités au Canada.

La [Loi sur les produits agricoles au Canada \(LPAC\)](#) régit la commercialisation (importation, exportation, commerce interprovincial) des produits agricoles, prévoit des normes et des catégories nationales pour les produits agricoles (pour leur inspection et leur classement) et contient enfin des dispositions sur l'agrément des établissements et sur les normes les régissant. Le [Règlement sur les fruits et les légumes frais](#) et le [Règlement sur les produits transformés](#) contribuent à l'organisation ordonnée du marché en prescrivant des normes en matière d'innocuité et de salubrité, de qualité et d'étiquetage, qu'il s'agisse de commerce interprovincial ou international.



Les dispositions sur les exemptions ministérielles, que prévoit le *Règlement*, confèrent aux représentants gouvernementaux canadiens le pouvoir de passer outre aux normes (sauf celles en matière d'innocuité et de salubrité) pour prévenir une pénurie au Canada. La réglementation canadienne stipule que les fruits et les légumes en vrac (y compris les pommes de terre) ne peuvent pas être importés sans l'obtention d'une exemption ministérielle ou d'une renonciation délivrée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'exemption ministérielle est accordée seulement si la disponibilité des fruits et légumes est jugée insuffisante pour répondre à la demande intérieure. L'industrie horticole des États-Unis craint que les exigences canadiennes sur le mouvement en vrac restreignent les exportations américaines vers le Canada.

Lors des pourparlers sur l'Accord de libre-échange canado-américain qui ont précédé l'entrée en vigueur de l'ALENA, les négociateurs ont convenu de ne pas aborder la question des exigences relatives au mouvement des produits en vrac, à condition que le Canada fasse abstraction de l'alinéa 8e des États-Unis sur les exigences qualitatives minimales relatives à certains fruits et légumes frais. Le règlement sur l'importation américain émis dans le cadre de la [Agricultural Marketing Agreement Act of 1937](#) (anglais seulement) prescrit les exigences relatives à la qualité (catégorie), au calibre et à la maturité des produits qui entrent aux États-Unis. L'alinéa 8e autorise le Secrétaire américain à l'Agriculture à appliquer les exigences susmentionnées afin de déterminer le [Décret sur la mise en marché](#) (anglais seulement) qui s'applique aux pommes de terre importées aux États-Unis.

Au cours des dernières années, l'industrie américaine de la pomme de terre en particulier a contesté régulièrement les exigences que le Canada impose au mouvement vrac de produits en provenance des É.-U. et l'application d'exemptions ministérielles à cet égard. Le gouvernement américain a affirmé que les exigences imposées par le Canada quant au mouvement en vrac vont à l'encontre des dispositions de l'OMC et des accords de l'ALENA. En réponse à cette position, le gouvernement canadien a contesté la cohérence des dispositions de l'alinéa 8e aux obligations relatives au traitement national établies dans l'ALENA et les accords de l'OMC. L'industrie canadienne de la pomme de terre pourrait demander un traitement national en vertu de décrets de mise en marché des É.-U. équivalent au traitement consenti aux producteurs américains de pommes de terre dans les États non soumis à des décrets sur la mise en marché. Craignant que le Canada conteste leur réglementation sur l'importation (alinéa 8e) de produits soumis aux décrets sur la mise en marché, les É.-U. n'ont pas contesté les exigences sur le mouvement en vrac de produits dans le passé. Les industries canadiennes et américaines de la pomme de terre ont convenu que les exemptions ministérielles relatives au mouvement en vrac de fruits et de légumes frais et que les décrets sur la mise en marché des É.-U. étaient importants dans leur pays respectif et ne devraient pas avoir d'impact sur le commerce. Jusqu'à tout récemment, l'industrie américaine de la pomme de terre ne voulait pas risquer la contestation des dispositions de l'alinéa 8e. Elle a cependant changé sa position concernant l'alinéa 8e et se prépare actuellement à remettre en cause les exigences canadiennes sur le mouvement en vrac de fruits et légumes frais. CICan et le bureau de l'USTR négocient toujours une solution mutuellement satisfaisante.

Dérogation accordée par l'Union européenne et visant les pommes de terre de semence

Il faut obtenir une dérogation aux exigences phytosanitaires de l'Union européenne pour maintenir l'accès des pommes de terre canadiennes de semence à ce marché. Le flétrissement bactérien et le viroïde de la filosité des tubercules sont particulièrement en cause. Au cours des 25 dernières années, les pommes de terre de semence provenant du Canada ont bénéficié de cette dérogation à l'interdiction de l'importation, dans l'Union européenne, de pommes de terre de semence de pays tiers. Depuis la première fois que la dérogation à cette interdiction a été accordée en 1981, les pommes de terre de semence du Canada n'ont pas causé de problème.

Traditionnellement, on a accordé une dérogation annuelle à la condition que le Canada effectue des essais rigoureux en laboratoire et qu'il certifie des zones indemnes de maladie à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick pour toutes les exportations à destination de l'Union européenne. En septembre 1999, le Comité phytosanitaire permanent de l'Union européenne a approuvé une dérogation



triennale pour les pommes de terre de semence du Canada. En 2002 et en 2005, ce comité a donné son aval à d'autres dérogations triennales visant les pommes de terre de ces deux provinces.

La dérogation actuellement accordée au Canada ne vise que certaines variétés (Atlantic, Donna, Kennebec, Russet Burbank, Sebago et Shepody), traditionnellement l'objet d'une forte demande dans certains États membres de l'UE. Les importations dans l'UE ne sont autorisées qu'à partir du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard et uniquement vers les États membres du sud de l'UE, au motif que les conditions climatiques existant dans ces pays rendent improbable l'établissement du pathogène en cas d'introduction non révélée. En vertu de la dernière reconduction de la dérogation, on peut poursuivre l'importation de pommes de terre de semence d'origine canadienne au cours de la période allant du 1^{er} décembre au 31 mars des années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, vers la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal, l'Espagne et Chypre.

Le Canada a présenté un rapport technique de situation sur la production de la pomme de terre de semence au Comité permanent susmentionné de l'UE afin d'élargir la liste des provinces et la liste des variétés admissibles à l'exportation de pommes de terre de semence vers l'UE. Un certain nombre d'États membres a laissé savoir que l'élargissement de la dérogation à d'autres provinces et variétés exigerait des renseignements plus détaillés, par exemple sur la méthode et l'intensité des essais actuellement effectués. Les porte-parole du Canada continuent de collaborer avec ceux de l'UE pour atteindre ces objectifs.

L'accès des pommes de terre de semence canadiennes aux marchés étrangers ne se limite pas seulement aux pays de l'UE. Des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, exportateurs de pommes de terre vers l'UE, craignent de perdre ces marchés s'ils utilisent des pommes de terre de semence d'origine canadienne. Il est de plus en plus difficile au Canada d'acquérir ou de conserver des parts de marchés dans ces pays.

Salubrité et qualité, traçabilité et suivi des aliments

Compte tenu de leurs préoccupations relatives à la salubrité des aliments, les acheteurs et les consommateurs exigent la mise en place de systèmes de suivi des pommes de terre et des produits de la pomme de terre, qui rendent aussi nécessaires la mise en place de systèmes d'assurance de la qualité évolués. Afin de conserver et d'améliorer l'accès aux marchés et les débouchés commerciaux, tous les secteurs de l'industrie de la pomme de terre investissent dans l'acquisition d'équipement et de technologie permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des systèmes d'amélioration de la salubrité et de contrôle de la qualité reconnus par le gouvernement, à partir du champ jusqu'aux établissements de détail et de restauration. Simultanément, l'industrie installe et utilise du matériel nouveau et des technologies nouvelles pour suivre et retracer les produits jusqu'à la ferme d'origine, améliorer la qualité des aliments et partager des renseignements essentiels. Ces mesures font augmenter les coûts de production tout au long de la chaîne, mais elles permettent à l'industrie d'être davantage en mesure de repérer et de régler des problèmes de salubrité des aliments et les préoccupations à cet égard, tout en améliorant l'accès aux marchés et en multipliant les débouchés pour l'industrie de la pomme de terre. Pour obtenir des renseignements sur l'élaboration des normes de traçabilité au Canada, voir [Can-Trace](#).

Pour rassurer les consommateurs et maintenir chez eux un niveau élevé de confiance, tout en répondant aux besoins de ses membres, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), en partenariat avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), élabore des programmes nationaux de salubrité des fruits et légumes frais à la ferme (voir le [Guide du CCH sur la salubrité des fruits et légumes à la ferme](#)). Ces programmes sont fondés sur les principes d'analyse des dangers et de maîtrise de points critiques (HACCP). Le programme de salubrité des fruits et légumes à la ferme axé sur les pommes de terre est en cours d'examen technique par l'ACIA; le *Potato Producer and Packer On-Farm Food Safety Manual* (manuel de salubrité à la ferme à l'intention des producteurs et des emballeurs de pommes de terre) sera disponible sous peu. Ce manuel a été élaboré avec les fonds et l'appui d'AAC.



Protection des obtentions végétales

On s'inquiète pour l'accès aux nouvelles variétés de pomme de terre. L'objet de la protection des obtentions végétales est d'assurer des profits suffisants aux particuliers et aux organisations sélectionnant de nouvelles variétés commerciales. Cependant, des obtenteurs empêchent la distribution de nouvelles variétés en concluant des contrats d'exclusivité. Ces contrats entravent, dans le système canadien d'amélioration génétique des pommes de terre, la production de nouvelles variétés et l'accessibilité de celles dont on a besoin au moment opportun pour les marchés d'exportation. C'est ainsi que les Canadiens sont exclus des marchés sur lesquels on exige une variété impossible à obtenir.

La Bioterrorism Act of 2002

Le Congrès américain a voté la *Public Health Security and Bioterrorism Preparedness and Response Act of 2002* (connue sous le nom *Bioterrorism Act*) pour améliorer la capacité des États-Unis d'empêcher des attaques de bioterrorisme et d'autres urgences de santé publique, de s'y préparer et d'y réagir. Ses deux règlements d'application, [Registration of Food Facilities](#) et [Prior Notice of Imported Foods](#), confèrent à la Food and Drug Administration (FDA) le pouvoir de protéger la disponibilité des aliments des États-Unis contre des menaces ou des actes ayant cours et d'autres urgences d'ordre alimentaire. Le règlement *Registration of Food Facilities* exige que les établissements nationaux et étrangers qui fabriquent, transforment, conditionnent ou conservent les aliments destinés à la consommation humaine ou animale aux États-Unis s'enregistrent auprès de la FDA. Ce règlement prévoit que les fabricants, les transformateurs et les conditionneurs d'aliments gardent des registres sur la source immédiate d'un aliment, de même que sur son destinataire immédiat. Le règlement *Prior Notice of Imported Foods* exige que les importateurs d'aliments fournissent à la FDA un préavis sur les aliments pour consommation humaine et animale importés ou destinés à l'importation. Cela a fait augmenter les dépenses et a exigé des dépenses d'équipement dans de nouvelles machines de conditionnement, de nouvelles technologies ainsi que de systèmes de traçabilité et de vérification pour se conformer au nouveau règlement.

Inscription du pays d'origine sur l'étiquette (COOL)

Le 13 mai 2002, le président Bush a promulgué la *Farm Security and Rural Investment Act of 2002*, généralement connue sous le nom de *2002 Farm Bill* (Loi agricole de 2002). Cette loi exige l'inscription du pays d'origine sur l'étiquette (COOL) pour le bœuf, l'agneau, le porc, le poisson, les produits agricoles périssables et les arachides. Le 27 janvier 2004, le président Bush a signé la *Public Law 108-199*, qui a retardé jusqu'au 30 septembre 2006 l'application obligatoire de la COOL à tous les produits visés, sauf les poissons, les mollusques et crustacés sauvages et de pisciculture. L'exécution du programme incombe à l'Agricultural Marketing Service de l'USDA. L'appui accordé à la COOL est fondé sur la promotion des produits nationaux, les préoccupations en matière de salubrité des aliments, le protectionnisme et le droit de savoir du consommateur. L'application de la COOL entraînera des coûts supplémentaires (étiquetage, tenue des dossiers et procédures opérationnelles) pour tous les secteurs de la chaîne de production de l'industrie de la pomme de terre, car ils devront se conformer aux exigences de cette nouvelle loi américaine. Il est probable que les coûts de la COOL seront refilés aux consommateurs, ce qui entraînera l'augmentation du prix des aliments. L'industrie canadienne doit faire face à une concurrence de plus en plus féroce sur les marchés américains.

Accès aux marchés

La concurrence s'intensifie au sein des marchés des pommes de terre de consommation et de semence. Les États-Unis, les pays membres de l'UE et le Canada se disputent les mêmes marchés. L'offre de nouveaux services à l'intention des clients, notamment l'octroi de financement à court terme, l'amélioration du service après-vente (suivi), une présence accrue dans les pays importateurs ainsi que la représentation et la participation de façon régulière à des salons commerciaux, est utilisée pour surveiller, s'approprier et conserver de nouveaux marchés. En effet, il importe d'établir un lien direct avec les clients afin de maintenir de bonnes relations, d'éviter des problèmes et d'éliminer des obstacles au commerce.



On incite les parties prenantes de l'industrie canadienne à collaborer à l'échelle nationale dans leur approche à la production, à la fixation des prix, à la commercialisation, à la négociation de contrats et à l'établissement d'une image de marque pour les pommes de terre canadiennes ainsi qu'à l'identification des créneaux. L'industrie a besoin de coordonner ses efforts afin d'améliorer les renseignements commerciaux dont elle a besoin pour accéder à de nouveaux marchés ou en développer ou pour modifier le calendrier de commercialisation. AAC favorise les stratégies d'exportation et soutient les initiatives nationales de développement des marchés qui visent à accroître la compétitivité à venir de l'industrie. En 2005 et en 2006, AAC a fourni 128 204 \$ en vertu du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation ([PICAA](#)) pour le lancement d'un projet à court terme visant à améliorer le positionnement des pommes de terre de consommation et de semence canadiennes sur les marchés internationaux. En vertu de la Stratégie canadienne sur le développement des marchés d'exportation de pommes de terre, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), par l'entremise de son Comité pour la pomme de terre, mènera un certain nombre d'activités pour augmenter la participation canadienne aux réunions internationales et améliorer les relations entre l'industrie canadienne et ses principaux partenaires commerciaux.

L'harmonisation des normes canadiennes et américaines de classement des pommes de terre a été une tâche de longue haleine. On en a chargé un comité mixte Canada – États-Unis de la pomme de terre. Composé de représentants de l'industrie et de fonctionnaires, le comité se réunit annuellement pour discuter de questions concernant la commercialisation outre frontière et du commerce des pommes de terre. Au cours des 14 dernières années, les Agriculture Marketing Services (AMS) et l'ACIA ont collaboré à l'harmonisation des normes avec le comité. Pour parachever cette harmonisation, les normes de classement des deux pays ont besoin d'être révisées. Les révisions proposées susciteront des normes adaptées aux tendances et aux pratiques actuelles de commercialisation.

On continue d'examiner les occasions d'intensifier les essais de semences après la récolte et de réduire le nombre de générations en plein champ.

Les exportateurs canadiens de pommes de terre de consommation peuvent, s'ils le désirent, résoudre les différends qu'ils ont avec les destinataires états-uniens sous le régime de la [Perishable Agricultural Commodities Act \(PACA\)](#).

L'harmonisation des limites maximales de résidus (LMR) a débuté en novembre 2005, à la réunion mixte tenue sur la pomme de terre, dans le cadre des travaux du groupe de travail technique de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le processus d'homologation des pesticides évolue vers l'harmonisation à l'échelle de l'Amérique du Nord. Il aboutira à l'accessibilité accrue à des matières moins dangereuses et au un meilleur équilibre de la concurrence.

On élabore des accords phytosanitaires fondés sur des protocoles scientifiques avec la plupart des pays importateurs, actuels et éventuels, afin de nous assurer des débouchés sur ces marchés.

Le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) exige que toutes les pommes de terre fassent l'objet d'une inspection avant leur entrée aux États-Unis. Il accepte les inspections à intervention directe présentement effectuées par l'ACIA. Le Programme canadien d'assurance-qualité (PAQ) a été calqué sur un programme en vigueur aux États-Unis et conçu pour répondre aux diverses préoccupations, notamment l'augmentation des coûts liés aux services d'inspection. Le PAQ, fondé sur des principes similaires à ceux des systèmes HACCP (Analyse des dangers et maîtrise des points critiques) et de contrôle de la qualité ISO (Organisation internationale de normalisation), représente une solution de rechange aux services d'inspection à intervention directe. L'ACIA cherche à faire reconnaître son PAQ par l'USDA afin que les envois de pommes de terre qu'elle inspecte soient acceptés pour exportation aux États-Unis. Six installations de transformation de pommes de terre de la région de l'Atlantique ont mis en œuvre leur propre système d'assurance-qualité et ont fait l'objet d'une vérification dans le cadre du PAQ, sous forme de projet pilote au cours des deux dernières campagnes agricoles.

Emballage et étiquetage

Les exigences relatives au codage des emballages de détail et des caisses augmentent les coûts dans certains secteurs, mais entraînent globalement des gains d'efficacité dans la chaîne d'approvisionnement. Les gros acheteurs au Canada et aux États-Unis continuent d'insister sur l'application de ces exigences dans la chaîne d'approvisionnement.

Plusieurs pays réglementent les variétés renfermant des gènes modifiés au moyen de leur législation sur l'étiquetage et sur l'homologation des variétés, afin de permettre aux consommateurs d'exercer leur choix lorsqu'ils achètent des produits.

Pénurie de moyens de transport

Les pénuries de camions et de wagons ont limité l'accès aux marchés et accru les coûts du transport. L'industrie de la pomme de terre doit affronter la concurrence d'autres produits et d'autres matières premières, pour ce qui concerne le transport. Elle a toujours été sensible aux coûts du transport et elle a profité des transports de retour pour comprimer les coûts d'expédition. Toutefois, les coûts du carburant, les heures d'exploitation et les questions de sécurité à la frontière ont sensiblement influé sur sa capacité d'obtenir des camions, car les camionneurs hésitent à franchir quelque distance que ce soit à partir de leur lieu premier de destination et à traverser la frontière.

Un problème important que doit résoudre l'industrie du camionnage est la pénurie de camionneurs, qui découle d'une demande accrue de services de camionnage, du vieillissement de la main-d'œuvre et du recul de la popularité de ce métier. L'énorme croissance de la demande de livraison par camion et de la livraison « juste à temps » a augmenté la demande de chauffeurs qualifiés. Les faits portent à croire que cette pénurie durera.

La situation n'est pas différente dans le secteur ferroviaire, car Union Pacifique a signalé, dans son rapport annuel de 2004, que la hausse de la demande de fret à la fin de 2003 a drainé les ressources de son réseau et a ralenti son système, mettant cette société en pénurie d'équipes pour les trains et en pénurie de locomotives. Pour augmenter les ressources, elle a commencé à appliquer des plans tactiques. Elle a promu près de 5 000 nouveaux chauffeurs et elle a acquis près de 400 nouvelles locomotives, en 2004, mais le tonnage sans précédent de produits à transporter a continué à dépasser les capacités de son système, en dépit de l'ajout de ces ressources.

Tendances alimentaires

La consommation de la pomme de terre augmente dans les pays en développement. Ces marchés sont énormément prometteurs si cette tendance se maintient. Bien que les pays en développement aient accru leur production de pommes de terre, la demande excède de loin la production. Dans les pays développés, la consommation des pommes de terre de consommation a diminué, et la demande de produits transformés ralentit.

Au cours des dernières années, les changements démographiques et les préoccupations en matière de santé ont joué un rôle de plus en plus important quant aux décisions alimentaires des consommateurs et aux tendances à cet égard. D'un point de vue démographique, la population croît et vieillit, la taille des ménages diminue et les groupes ethniques sont davantage diversifiés. Ces divers facteurs influent sur le choix des aliments, des portions privilégiées et des habitudes de consommation.

La population vieillit et voit que les coûts liés aux soins de santé augmentent sans cesse. Les consommateurs recherchent de plus en plus des aliments non seulement pour leur valeur nutritive de base, mais également pour leurs avantages sur le plan de la santé. Les consommateurs comprennent mieux les rapports entre le régime alimentaire et la maladie. Les secteurs de la technologie alimentaire et de la nutrition sont en rapide progression. Ces facteurs mènent à une expansion fulgurante du marché international des aliments nutraceutiques et fonctionnels.



Les consommateurs s'intéressent de plus en plus à l'authenticité, à la pureté et à la salubrité de leurs aliments. Ils prennent également en considération le goût, les aspects environnementaux et la méthode de production et de préparation dans leurs critères de sélection. L'augmentation de la demande de produits biologiques démontre clairement l'intérêt du consommateur à l'égard d'aliments sains, produits de façon écologique. En réaction à l'utilisation répandue des pesticides et des herbicides de même qu'aux avancées au chapitre du génie génétique, un grand nombre de personnes se tournent vers les aliments biologiques. Ces derniers sont produits sans pesticide ni herbicide ni additif artificiel et ils sont perçus comme étant beaucoup plus sains. Le secteur de la production biologique a connu une énorme croissance ces dernières années. Cela entraînera une augmentation de la production de pommes de terre bio.

Pour contrer les nombreux problèmes de santé liés à l'obésité, les gens réduisent leur consommation de matières grasses et de sucres et choisissent des aliments à faible teneur en matières grasses et en sucres. Un régime en vogue en Amérique du Nord, le régime Atkins, a eu des répercussions négatives sur l'industrie de la pomme de terre. Il préconise des aliments riches en protéines et il interdit les glucides. Des millions de personnes en Amérique du Nord ont suivi ce régime et d'autres régimes faibles en glucides. Ces régimes en ont amené beaucoup à croire que les pommes de terre étaient mauvaises pour leur santé. L'engouement pour une alimentation pauvre en glucides s'essouffle parce que les consommateurs savent qu'ils doivent favoriser les glucides de qualité au lieu de les éliminer complètement. De nos jours, on parle beaucoup des régimes basés sur des aliments à faible indice glycémique. En effet, [l'indice glycémique \(I.G.\)](#) classe les glucides sur une échelle de 0 à 100 selon la façon dont ils font élever le taux glycémique du sang après leur absorption. L'industrie de la pomme de terre doit réagir et s'ajuster pour profiter des occasions créées par cette nouvelle tendance. L'indice glycémique de la pomme de terre dépend de la variété, de la méthode de cuisson et du type de pomme de terre.

Selon une étude de consommation, les gens dépensent beaucoup moins pour des aliments riches en glucides. Des études réalisées avec des groupes types montrent que, étonnamment, peu de personnes connaissent la valeur nutritive des pommes de terre. L'industrie a donc mis de l'avant un programme de sensibilisation du public à la valeur nutritive de la pomme de terre.

Le végétarisme est un phénomène relativement nouveau en Amérique du Nord. Il est répandu en Inde et dans d'autres régions orientales, mais sa vogue n'a gagné l'Amérique du Nord que dans les années 1970. La pomme de terre est une importante source alimentaire pour les végétariens, particulièrement en raison de sa valeur nutritive élevée. On s'attend à ce que le végétarisme demeure une tendance alimentaire à long terme et qu'il bénéficie à l'industrie de la pomme de terre.

DÉBOUCHÉS ET ENJEUX

À court terme, l'industrie nord-américaine de la pomme de terre doit mieux régler l'offre sur la demande, pour procurer aux producteurs des bénéfices convenables. Les PPUC et les UPGA, après en avoir convaincu leurs membres, ont organisé la réduction de la surface plantée, afin de faire renouer leur secteur avec la rentabilité. À plus long terme, l'industrie doit créer la demande par la mise au point de nouveaux produits à valeur ajoutée et par l'accession à de nouveaux marchés, afin d'assurer son essor.

L'amenuisement du marché nord-américain souligne l'urgence d'adopter, dans le secteur, des mesures concertées pour la promotion de la pomme de terre. Les PPUC et les UPGA poursuivent des efforts simultanés de commercialisation afin d'accroître la consommation de pommes de terre et de souligner les bienfaits nutritionnels du tubercule. La publicité pour la bonne alimentation et la santé présente souvent et injustement la pomme de terre sous un mauvais jour. On doit la contrer. Les pommes de terre sont perçues comme longues à préparer, engraisantes et bon marché. Peu d'efforts coordonnés ont été consacrés à l'amélioration de cette image et à la recherche d'autres marchés. On peut également promouvoir la pomme de terre et ses produits pour leur goût, leur côté amusant et pratique et leurs avantages pour la santé. La pomme de terre est nutritive, facile à se procurer, elle se présente sous diverses couleurs et saveurs. Elle est facile à préparer, et cette polyvalence offre aux consommateurs et



aux transformateurs des modes illimités de préparation. L'industrie de la pomme de terre devrait toujours présenter les pommes de terre et leurs produits comme un choix approprié pour le consommateur.

L'industrie doit promouvoir de nouvelles idées en matière de cuisine et d'emballage. De nouveaux créneaux potentiels existent pour les pommes de terre fraîchement coupées et les produits préparés, dans les hôtels, les restaurants, les établissements et au domicile. Pour assurer la croissance du marché du frais, il faut développer d'éventuels créneaux spécialisés, en lançant des variétés nouvelles, des variétés anciennes, de nouvelles idées d'emballage qui exploiteront au maximum le potentiel de chaque variété. Les consommateurs veulent pouvoir distinguer clairement les différentes variétés, leur usage recommandé et leurs caractéristiques en matière de qualité. Bon nombre de détaillants ont déjà commencé à identifier la variété sur le sac. Des sacs de différentes couleurs permettent de distinguer clairement les différents types de pommes de terre selon les catégories (blanc, rouge, variété, de spécialité, de qualité supérieure). Grâce à des renseignements sur la variété, les caractéristiques relatives à la santé, l'utilisation ou la provenance, l'emballage aide le consommateur à tirer le maximum des produits qu'il achète. Il importe de promouvoir les caractéristiques de chaque variété et les utilisations précises auxquelles celle-ci convient. Cela permet au consommateur de choisir des variétés qui répondent à ses besoins précis. On peut ainsi créer de nouveaux créneaux de marché et les développer.

Cela représente une occasion à saisir pour l'industrie de la pomme de terre de semence.

L'industrie canadienne de la pomme de terre devrait profiter de la grande qualité du Programme de certification des pommes de terre de semence au Canada.

La taille moyenne des fermes canadiennes spécialisées dans la culture des pommes de terre continue de croître parallèlement à la demande, les producteurs cherchant à augmenter les économies d'échelle. Au Canada et dans de nombreuses autres régions du monde, on accroît les superficies irriguées afin d'assurer de meilleurs rendements et une qualité plus uniforme.

On n'a pas cultivé de pommes de terre génétiquement modifiées, de crainte d'un ressac de la part des consommateurs. Cependant, on mettra au point de telles pommes de terre lorsque l'on pourra prouver que l'environnement en profitera et que les consommateurs en tireront des avantages concrets.

L'agriculture pharmaceutique est prometteuse pour l'industrie de la pomme de terre. Elle est née avec la mise au point d'une pomme de terre dans laquelle on a intégré le vaccin contre le virus de l'hépatite B. Combinée à la technique des minitubercules, elle permet la multiplication de la première récolte de pommes de terre à grande échelle à partir de la [moléculture végétale](#) (MV). En outre, non seulement la réussite de cette recherche constitue-t-elle une percée dans le domaine des techniques médicales, mais elle renforce également l'importance de l'agriculture médicale en tant que nouvelle industrie d'envergure mondiale et elle aide à consolider les liens de plus en plus nombreux qui existent entre les sociétés agricoles et pharmaceutiques pour former des sociétés des sciences de la vie.

Depuis le début des années 1980, l'emploi de méthodes de culture de tissus a facilité la production de semences de pommes de terre indemnes de pathogènes. Mais il faut toujours utiliser plusieurs générations de production (habituellement 5 à 7) pour multiplier les stocks de semences destinées aux multiplicateurs du commerce. Une nouvelle technique permet d'obtenir des tubercules de semences sans pathogènes, récoltables en 40 à 50 jours, puis de les multiplier en moins de deux générations en plein champ pour donner des quantités industrielles de pommes de terre de semence, ce qui élimine cinq multiplications en plein champ.

En importance, les pommes de terre occupent le quatrième rang mondial des cultures. Des pays d'Asie dont la population est dense et qui, traditionnellement, consommaient du riz, ajoutent les pommes de terre à leur ordinaire pour diversifier ce dernier et améliorer le système national de sécurité alimentaire.

Dans bon nombre de pays en développement, notamment sous les climats plus chauds, il y a place pour accroître les superficies en culture ainsi que la productivité. Les pays à climat chaud offrent des



débouchés aux pommes de terre de semence possédant la vigueur des productions du nord, pour améliorer les rendements. L'accroissement de la production et de la demande dans les pays en développement (p. ex. Amérique du Sud, Asie et Afrique) devrait créer des débouchés pour les pommes de terre de semence et les techniques de transformation canadiennes et offrir des possibilités d'investissement dans ce domaine. L'amélioration des installations de stockage dans de nombreuses parties du monde permettra également de rendre la culture plus rentable.

La concentration accrue des secteurs de la transformation et de la vente au détail au Canada préoccupe les producteurs qui, après avoir connu des hausses du coût des intrants pendant plusieurs années, souhaiteraient un marché plus concurrentiel et un raffermissement des prix. Le mouvement récent de concentration des grossistes et des magasins d'alimentation à succursales multiples, au Canada et aux États-Unis, aboutit à la formation de centrales d'achat plus vastes et plus puissantes qui préfèrent s'approvisionner auprès d'un petit nombre de fournisseurs fiables et concurrentiels de pommes de terre fraîches. La concentration du secteur de la distribution s'accompagne d'un regroupement des fournisseurs (transformateurs et emballeurs), ce qui rend l'accès au marché plus difficile. Cette situation oblige certains producteurs, emballeurs et expéditeurs à former des alliances pour approvisionner collectivement des détaillants et des distributeurs particuliers en de gros volumes de produits.

Les grandes chaînes de supermarchés et leurs fournisseurs ont lancé une initiative appelée *Efficient Consumer Response* (réponse optimale au consommateur) qui a fait naître de nouveaux partenariats comportant des liens contractuels plus étroits avec les fournisseurs et les distributeurs de première ligne. Cette nouvelle approche de la distribution devrait se traduire par une réduction des stocks à leur niveau minimal, une baisse des coûts d'exploitation globaux et la livraison en temps voulu de produits (contrats ou prix fixes) à des centres de distribution particuliers.

VALEUR NUTRITIVE

La pomme de terre est un aliment sain, nutritif, non engraisant, qui fournit bon nombre d'éléments nutritifs importants. Elle contient au moins 12 vitamines et minéraux essentiels. Elle est riche en vitamine C, en potassium, constitue une bonne source de vitamine B₆, de thiamine, de fer, d'acide folique et de fibres (avec la pelure). C'est une source économique de vitamine C, puisqu'une pomme de terre de calibre moyen répond à la moitié du besoin quotidien de l'adulte. Elle ne contient aucun gras, aucun cholestérol, aucun gras saturé ([tableau 9](#)).



Tableau 9 – Valeur nutritive de la pomme de terre



Portion : 1 pomme de terre moyenne avec pelure (148 g)			
Quantité par portion			
Calories	100	provenant des gras	0
	Quantité	Unité	Valeur quotidienne* %
Gras total	0	g	0 %
Gras saturé	0	g	0 %
Cholestérol	0	mg	0 %
Sodium	0	mg	0 %
Potassium	720	mg	21 %
Glucides totaux	26	g	9 %
Fibres	3	g	12 %
Sucres	3	g	
Protéines	4	g	
Valeur quotidienne* %			
Vitamine A	0 %	Niacine	8 %
Vitamine C	45 %	Vitamine B6	10 %
Calcium	2 %	Acide folique	6 %
Fer	6 %	Phosphore	6 %
Thiamine	8 %	Zinc	2 %
Riboflavine	2 %	Magnésium	6 %

*Valeur en pourcentage des besoins quotidiens établie à partir d'une diète de 2 000 calories.

United States Potato Board

INITIATIVES EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Par le passé, les chercheurs du domaine de la pomme de terre ont accordé la priorité à l'élaboration de nouveaux cultivars aux caractéristiques recherchées par les producteurs et les transformateurs. À présent, les chercheurs élaborent également de nouveaux cultivars correspondant aux besoins des consommateurs sur les plans de la nutrition, de la saveur et de la texture. Les sélectionneurs de pommes de terre prennent désormais en considération l'acide ascorbique (vitamine C), les antioxydants, les protéines et, tout en améliorant la saveur, ils maintiennent un faible indice glycémique (I.G.) pour créer des pommes de terre plus saines et plus faciles à préparer.

La création de nouveaux cultivars ayant des qualités améliorées aussi bien pour le marché de la transformation que pour le marché des produits frais, associée à des recherches visant à améliorer la pomme de terre comme aliment fonctionnel, permettra d'améliorer la qualité alimentaire. La réduction de la teneur en glycoalcaloïdes améliorera la salubrité alimentaire.

La recherche s'intéresse aux problèmes de qualité tels que la résistance à l'accumulation des sucres à basse température – la possibilité d'entreposer à basse température sans accumulation de sucres réducteurs responsables de la coloration plus foncée des croustilles et des frites. Une basse température permet une réduction de pertes de volume (perte d'eau) suite à une respiration ralentie des tubercules, une diminution de la germination, une période d'entreposage plus longue, et un moins grand besoin de reconditionnement - consistant à augmenter la température d'entreposage afin d'éliminer les sucres réducteurs. Des travaux sont en cours pour élaborer des cultivars avec des concentrations améliorées d'antioxydants, qui sont des composants naturels associés à une incidence moins élevée des maladies cardio-vasculaires, certaines formes de cancer et de maladies oculaires. Les concentrations d'antioxydants sont plus élevées dans les variétés à chair pourpre et les variétés pigmentées rouge. Les chercheurs canadiens et américains ont relevé des variétés à chair pigmentée dont les concentrations d'antioxydants sont quatre fois plus élevées que celles des variétés commerciales actuelles.

Des cultivars qui incorporent des niveaux plus élevés de résistance aux maladies et aux ravageurs renforceront les programmes de lutte intégrée et permettront de réduire l'utilisation de pesticides et la charge de résidus dans l'environnement. Voir [Le Centre de la lutte antiparasitaire](#). De nouveaux cultivars ayant un meilleur rendement au champ, marqué notamment par une plus grande tolérance au stress réduiront les risques de production pour l'agriculteur et les risques de commercialisation pour les conditionneurs, les expéditeurs et les transformateurs. Des recherches visant à augmenter l'efficacité de



l'utilisation de l'azote par la pomme de terre permettront de réduire la contamination des eaux souterraines par les engrais. De nouveaux cultivars ayant une qualité améliorée pour les marchés de la transformation et des produits frais augmenteront la compétitivité de l'industrie de la pomme de terre sur les marchés internationaux de pommes de terre de semence, de pommes de terre de consommation et de produits transformés.

Les scientifiques de H.Z.P.C. Holland ont mis au point une pomme de terre à faible teneur en glucides, appelée [Dubbed Spud-U-Lite](#), par croisements entre des souches existantes, dans l'espoir de sélectionner une pomme de terre savoureuse, à chair jaune, à peau lisse. Selon les essais effectués par des chercheurs de Floride, la nouvelle variété possède 30 % de moins de glucides et 25 % de moins de calories que les variétés états-uniennes ordinaires.

La collectivité scientifique mondiale a fait de l'[acrylamide](#) une priorité parmi les plus grandes, depuis que l'on a révélé, en 2003, que les croustilles, les frites et d'autres féculents en renfermaient. Bon nombre de pays européens ont fait état de fortes concentrations d'acrylamide dans certains aliments sautés, frits ou cuits au four. Les croustilles et les frites affichaient des concentrations élevées (respectivement 1000 mg/kg et 500 mg/kg) par rapport aux autres aliments. Or, selon l'Agence internationale de recherche sur le cancer, l'acrylamide serait à l'origine de mutations génétiques, et il a été établi dans des essais sur les animaux qu'il pouvait provoquer diverses tumeurs bénignes et malignes. On soupçonne cette substance de causer le cancer chez les gens exposés à de fortes concentrations pendant de longues périodes. L'acrylamide n'est pas ajouté intentionnellement aux aliments, mais est produit au cours de la cuisson avec un corps gras ou au four.

Les chercheurs de Santé Canada ont découvert que l'asparagine, important acide aminé des végétaux et des animaux, en est la cause. Pendant la cuisson à haute température, dans un corps gras ou au four, l'asparagine réagit avec le glucose, un sucre naturel, pour former l'acrylamide. L'asparagine provoque, avec les sucres réducteurs, la réaction de Maillard qui donne de la couleur et de la saveur aux aliments. La cuisson dans l'eau ne semble pas déclencher ce processus. L'étude de Santé Canada a révélé des teneurs en asparagine radicalement différentes selon la variété de pomme de terre. Certaines variétés renfermaient dix fois plus d'asparagine que d'autres. L'industrie alimentaire doit trouver des moyens d'empêcher la formation d'acrylamide dans les aliments. Les secteurs des croustilles et des frites peuvent envisager d'utiliser des variétés pauvres en asparagine et de maîtriser mieux la transformation. Il existe également un lien entre l'âge de la pomme de terre et la formation d'acrylamide. La teneur en acrylamide est plus élevée dans les vieilles pommes de terre. Une étude récente menée par les États-Unis et la Suède, sur le rôle des fortes concentrations d'acrylamide dans l'alimentation humaine, a révélé que les concentrations présentes n'étaient pas suffisamment élevées pour augmenter les risques de cancer (Source : *European Potato Market Monthly*, mars 2003). De la recherche est en cours en vue de réduire les concentrations d'acrylamide dans divers aliments et d'évaluer le risque de cancer chez les consommateurs d'aliments contenant de l'acrylamide. Il faut plus de données sur les efforts déployés par l'industrie pour réduire les concentrations d'acrylamide en vue de rassurer les consommateurs sur cette question.

Les scientifiques ont découvert une phéromone produite par le doryphore mâle qui semble être un attractif sexuel pour les deux sexes, ce qui pourrait conduire à l'adoption de nouvelles mesures de lutte antiparasitaire respectueuses de l'environnement afin de protéger les pommes de terre. La phéromone est un sous-produit naturel du métabolisme du doryphore. En utilisant la phéromone comme produit chimique naturel pour attirer et éliminer le doryphore, on pourrait un jour diminuer la quantité d'insecticides de synthèse nécessaires pour la lutte antiparasitaire.

Une solution au problème de la brûlure tardive est essentielle à la réussite à long terme de l'industrie de la pomme de terre. Un programme de recherche concerté intensif est en cours à l'échelle mondiale en vue de réduire les applications de fongicides grâce à l'amélioration génétique ou à d'autres techniques.

On a mis en œuvre une stratégie de réduction des virus dans les régions productrices de semences afin de rehausser la qualité de ces dernières, d'accroître le potentiel de rendement et d'améliorer la rentabilité des cultures et la compétitivité des producteurs canadiens sur les marchés intérieurs et extérieurs.



À long terme, la biotechnologie peut contribuer à accroître la résistance des plantes aux maladies et aux insectes ainsi qu'à réduire l'emploi des pesticides. Elle peut également servir à créer des variétés nouvelles ou modifiées affichant de meilleures qualités nutritionnelles, ou encore à y intégrer des vaccins et ainsi rendre possible des programmes d'immunisation à faible coût dans certaines parties du monde.

Les grands transformateurs et détaillants évitent à l'heure actuelle les variétés génétiquement modifiées afin de préserver leur part du marché, et cette tendance se poursuivra à court terme, tant que le public ne sera pas mieux informé sur la question. Selon certains spécialistes, les pommes de terre génétiquement modifiées sont susceptibles d'être mieux acceptées par les consommateurs d'Amérique du Nord d'ici la fin de la présente décennie, lorsque ces derniers seront convaincus de leurs avantages sur les plans de la nutrition et de la santé.

Par le passé, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a dirigé toutes les phases de la création de nouveaux cultivars de pommes de terre, un processus d'une durée de douze à quinze ans. Les producteurs, leurs associations et l'industrie participent désormais plus tôt au programme de mise des cultivars dans le commerce. Cela accélère le transfert de nouveau matériel à l'industrie. Tous les ans, de nouvelles sélections sont offertes dans le cadre d'un programme qui facilite la mise à l'essai, en exclusivité, dans l'industrie, puis la fourniture de droits exclusifs à la commercialisation, les redevances étant prélevées par AAC (v. les détails du [Programme de mise en circulation accéléré](#)).

Les fabricants de produits alimentaires utilisent de plus en plus la féculé et ses dérivés. La féculé des pommes de terre est de grande qualité. Les scientifiques ont élaboré diverses façons de modifier la féculé, qui augmentent sa stabilité et sa durée de conservation à l'étalage. Les maltodextrines sont des dérivés de la féculé possédant d'importantes propriétés fonctionnelles importantes, notamment le gonflement, la prévention de la cristallisation, la promotion de la dispersibilité, la maîtrise de la congélation et la liaison. L'industrie alimentaire les utilise généralement en tant que substituts de matières grasses, agents gonflants, encapsulateurs de saveur et colorants. On les utilise dans la boulangerie et la confiserie, les boissons, les produits laitiers, les desserts, les viandes et les sauces ainsi que dans les colorants à café. La société [TAYO](#) Foods les utilise dans ses boissons énergétiques riches en glucides et ses boissons pour sportifs riches en protéines ainsi que dans ses boissons non laitières en tant que produits de remplacement non laitiers pour les personnes intolérantes au lactose. AAC est en mesure d'élaborer de nouveaux produits renfermant des maltodextrines ayant les propriétés fonctionnelles souhaitées pour les applications alimentaires.

Les déchets de pommes de terre peuvent être recyclés en contenants biodégradables. Ce nouveau produit est fabriqué de féculé de pomme de terre, d'amidon de blé et de tapioca. Grâce aux progrès technologiques, l'emballage peut être fabriqué à des prix comparables à ceux des emballages traditionnels tels que la mousse de polystyrène. Ces emballages sont entièrement compostables en 14 jours et sont suffisamment solides pour résister au froid et à la chaleur, que ce soit du four classique ou du four à micro-ondes.

Les chercheurs étudient la possibilité d'utiliser les déchets de pommes de terre pour produire un combustible à base d'éthanol.

AAC appuie des initiatives nationales visant à accélérer la mise au point d'une large gamme de nouveaux produits industriels, de produits pour la santé et de produits nutritionnels, tirés des végétaux, des animaux et des microorganismes. En 2006, AAC a approuvé, en vertu du [Programme de courtage](#), 590 000 \$ à BioAtlantech, pour appuyer la mise en œuvre du Réseau d'innovation 2020 pour l'industrie de la pomme de terre ([RIPT 2020](#)) au cours des trois années subséquentes. [BioAtlantech](#) est l'organisme pilote de la bioscience au Nouveau-Brunswick. Le projet, évalué à plus de 830 000 \$, a également reçu une contribution de 220 000 \$ des industries de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec.

RIPT 2020 rassemblera les parties prenantes de la science et de l'innovation dans le domaine de la pomme de terre de tout le Canada afin d'élaborer une stratégie et un plan d'action nationaux visant à

accélérer l'élaboration de nouvelles chaînes de valeur dans le secteur de la pomme de terre. RIPT 2020 accélérera l'adoption de produits innovants grâce à de nouvelles alliances entre les secteurs universitaire et gouvernemental et les équipes de parties prenantes de l'industrie pour créer des produits ou en améliorer à base de pomme de terre, des produits biomédicaux et industriels, de même que pour améliorer les services et la technologie de l'industrie de la pomme de terre.



ANNEXE

Méthodologie

« X » indique que les données ne sont pas disponibles en raison d'exigences en matière de confidentialité ou que l'information est manquante.

Tous les montants en dollars sont des valeurs nominales non ajustées.

Les recettes monétaires agricoles sont les revenus des agriculteurs issus des produits agricoles sur la base d'une année civile.

La valeur à la ferme est le revenu des agriculteurs sur la base d'une année de récolte.

UNITÉS DE MESURE

TM	=	tonne métrique
kg	=	kilogramme
ha	=	hectare
lb	=	livre

FACTEURS DE CONVERSION

1 lb	=	0,454 kg
1 TM	=	1000 kg
1 ha	=	2,47 acres



Références et sites Web utiles

[Agriculture et agroalimentaire Canada](#)

[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)

[Statistique Canada](#)

[Infohort](#)

[North American Potato Market News \(NAPMN\)](#) (anglais seulement)

[United States Department of Agriculture \(USDA\)](#) (anglais seulement)

[Economic Research Service \(ERS\) USDA](#) (anglais seulement)

[Banques de données statistiques de la FAO](#)

Autres liens

[Le Centre de la lutte antiparasitaire](#)

[Global Potato News](#) (anglais seulement)

[Prince Edward Island Potato Board](#) (anglais seulement)

[Pommes de terre au Nouveau-Brunswick](#)

[Pommes de terre Nouveau-Brunswick](#)

[Table filière de la pomme de terre – Québec](#)

[Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec](#)

[MAAARO – Pommes de terre](#)

[Potato Production in Manitoba](#) (anglais seulement)

[Alberta – Potatoes](#) (anglais seulement)

[Potatoes in British Columbia](#) (anglais seulement)

[Wikipedia](#)



Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

RÉMI GAGNON

TÉLÉPHONE : (613) 759-6245
TÉLÉCOPIEUR : (613) 759-6312
COURRIEL : gagnonr@agr.gc.ca

DOUG PETERS

TÉLÉPHONE: (613) 759-6231
TÉLÉCOPIEUR: (613) 759-6312
COURRIEL: petersd@agr.gc.ca

DIVISION DE L'HORTICULTURE ET DES CULTURES SPÉCIALES
BUREAU DE LA CHAÎNE DE VALEUR DES ALIMENTS
ÉQUIPE DES MARCHÉS ET DU COMMERCE

ADRESSE : Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tour 7, 7^e étage
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5

Révisé en septembre 2006.

Même s'il n'a ménagé aucun effort pour que l'information soit correcte, Agriculture et Agroalimentaire Canada décline toute responsabilité à l'égard de son exactitude, de sa fiabilité ou de toute décision prise à la lumière de l'information présentée ici. La reproduction de cette information est autorisée sans le consentement d'AAC.

This report is also available in English.